

Public Disclosure Authorized

ALGÉRIE



RAPPORT DE SUIVI DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Redresser l'économie
algérienne après
la pandémie

Automne 2021



Public Disclosure Authorized

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE
Région Moyen-Orient et Afrique du Nord

Rapport de suivi de la situation économique de l'Algérie

Redresser l'économie algérienne
après la pandémie

Automne 2021



Région Moyen-Orient et Afrique du Nord

© 2021 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/La Banque mondiale
1818 H Street NW
Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ni comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations

Le contenu du présent rapport fait l'objet de droits d'auteur. La Banque mondiale encourageant la diffusion de ses connaissances, ce rapport peut être reproduit, intégralement ou en partie, à des fins non commerciales, à condition que l'attribution de ce travail à la Banque mondiale soit pleinement respectée.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, s'adresser au Service des publications de la Banque mondiale : World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; courriel : pubrights@worldbank.org.

Photos de couverture utilisées avec la permission de Shutterstock.com,
Conception de la mise en page : The Word Express, Inc

TABLE DES MATIÈRES

Liste des acronymes	vii
Remerciements	ix
Résumé analytique	xi
Executive summary	xiii
ملخص تنفيذي	xv
Introduction	1
Chapitre 1: Évolutions économiques récentes	3
Le rebond de la production d'hydrocarbures masque une reprise économique fragile	3
Les prix élevés des hydrocarbures allègent les besoins de financement extérieur	4
L'envolée des recettes des hydrocarbures compense également un rebond significatif des dépenses	6
L'inflation croissante détériore les conditions de vie	9
Chapitre 2: Perspectives et risques	11
L'amélioration des agrégats macroéconomiques devrait être de courte durée	11
En l'absence de mise en oeuvre effective des réformes structurelles prévues, la vulnérabilité de l'économie algérienne s'aggravera	12
Chapitre 3: Évolution de la pauvreté non monétaire et des inégalités en Algérie	15
Mesurer la pauvreté à l'aide de l'indicateur de la pauvreté multidimensionnelle	16
Au-delà de l'IPM	18
Éducation : l'écart de niveau d'instruction entre zones urbaines et rurales a augmenté	19
Santé : les maladies non transmissibles sont un sujet de préoccupation croissant	19
Conditions de vie : elles se sont améliorées, mais la connectivité reste à la traîne	21
Conclusion : qui sont les pauvres ?	21
Chapitre 4: Résilience de l'Algérie face aux risques climatiques et de catastrophe naturelle	25
Introduction	25
Profil de l'Algérie en matière de risques de catastrophe	26
L'Algérie est exposée à des risques récurrents de catastrophes majeures	27
Principales conclusions du diagnostic	29
Prochaines étapes	32
Bibliographie	33
Annexe 1	37
Publications récentes de la Banque Mondiale sur l'Algérie	37
Résumé des sections spéciales des dernières Notes de Suivi de l'Économie Algérienne	37
Annexe 2 :L'IPM expliqué	39

Liste des figures

Figure 1	La région a connu un pic d'infections à la COVID-19 pendant l'été...	2
Figure 2	...malgré une accélération, le taux de vaccination algérien demeure bas.	2
Figure 3	La hausse des quotas de production de pétrole brut reste contraignante....	4
Figure 4	...tandis que la production de gaz naturel ne cesse de croître .	4
Figure 5	L'activité s'est essoufflée au deuxième trimestre 2021...	5
Figure 6	...tandis que la consommation reste en dessous de son niveau prépandémie .	5
Figure 7	Le nombre total de demandeurs d'emploi inscrits s'est fortement résorbé en 2021....	5
Figure 8	...mais la reprise du marché du travail reste incomplète .	5
Figure 9	Le déficit du compte courant a diminué...	6
Figure 10	...soutenu par une amélioration des termes de l'échange.	6
Figure 11	Les recettes pétrolières ont chuté en 2020....	8
Figure 12	...tandis que l'investissement public a chuté fortement .	8
Figure 13	Le Trésor finance un programme massif de rachat de créances par l'émission d'obligations nationales...	8
Figure 14	...entraînant une augmentation considérable de la dette publique officielle en 2021 .	8
Figure 15	Les liquidités bancaires ont suivi la reprise des recettes d'exportations d'hydrocarbures...	9
Figure 16	...mais la croissance du crédit privé est restée atone, tandis que l'encours de la dette des EPE a chuté .	9
Figure 17	L'inflation s'est fortement accélérée en 2021...	10
Figure 18	...affectant plus nettement les plus vulnérables.	10
Figure 19	Les recettes hors hydrocarbures couvrent moins de 45 % des dépenses publiques....	13
Figure 20	... et les exportations hors hydrocarbures couvrent encore moins de 10 % des importations	13
Figure 21	Structure de l'indice de la pauvreté multidimensionnelle.	15
Figure 22	IPM et intensité de la pauvreté multidimensionnelle en Algérie, 2013–2019 .	16
Figure 23	Comparaison de l'IPM et de l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle, 2014–2019 .	16
Figure 24	Cartographie de l'IPM par région.	17
Figure 25	Analyse régionale de l'IPM, 2013–2019 .	17
Figure 26	IPM et pauvreté par zone, 2013–2019 .	17
Figure 27	Contribution de la dimension à la pauvreté globale (%), par année.	18
Figure 28	Contribution de l'indicateur à la pauvreté globale (%) par année .	18
Figure 29	Éducation dans la petite enfance, par région .	19
Figure 30	Enfants de 36 à 59 mois ayant des capacités avancées, par milieu .	19
Figure 31	Taux d'achèvement des études secondaires, par région.	20
Figure 32	Taux d'achèvement des études secondaires, par zone .	20
Figure 33	Ménage touché par la mort d'un enfant de moins de 5 ans, par région .	20
Figure 34	Ménage comptant des enfants souffrant de malnutrition, par zone.	20
Figure 35	Prévalence d'au moins une MNT, par zone .	21
Figure 36	Prévalence d'une MNT, par type .	21
Figure 37	Le ménage possède au moins une voiture/un fourgon, par zone .	22
Figure 38	Le ménage dispose d'une connexion internet à domicile, par région .	22
Figure 39	Carte préliminaire des zones exposées à des risques d'inondation (MRE, 2015).	27
Figure 40	Fréquence des épisodes sismiques 1974–2019 .	27
Figure 41	Risque de catastrophe sismique .	28
Figure 42	Densité de population .	29
Figure 43	Bâtiments exposés .	29

Figure 44	Stations d'observation météorologique de surface du réseau synoptique de l'ONM	30
Figure 45	Stations de sondage d'altitude de l'ONM	30

Liste des tableaux

Tableau 1	Principales politiques de compression des importations depuis 2014	7
Tableau 2	Principaux indicateurs économiques	13
Tableau 3	Indicateurs ponctuels supplémentaires	18
Tableau 4	Profil de pauvreté (%)	23
Tableau 5	Événements catastrophiques enregistrés dans la base de données EM-DAT (1954–2021)	26



LISTE DES ACRONYMES

ANEM	Agence nationale de l'emploi	IPC	Indice des prix à la consommation
ANRH	Agence nationale des ressources hydrauliques	IPP	Indices des prix à la production
BdA	Banque d'Algérie	IPM	Indice de pauvreté multidimensionnelle
BM	Banque mondiale	JODI	Initiative conjointe sur les données des organisations
CASNOS	Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés	Kb/j	Milliers de barils par jour
CAT-NAT	Catastrophes naturelles	Mb/j	Millions de barils par jour
CC	Changement climatique	MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
CCKP	Portail des connaissances sur le changement climatique	MICS	Enquête en grappes à indicateurs multiples
CENAC	Centre national de coordination	MNT	Maladies non transmissibles
CIESIN	Centre pour le réseau international d'information sur les sciences de la Terre	Mtep	Million de tonnes équivalent pétrole
CNAS	Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés	OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
CNPF	Commission nationale pour la protection des forêts	ONM	Office national de la météorologie
CRAAG	Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique	ONS	Office national des statistiques
DGPC	Direction générale de la protection civile	OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
DNRM	Délégation nationale aux risques majeurs	OPHI	Initiative d'Oxford sur la pauvreté et le développement humain
DZD	Dinar algérien	ORSEC	Organisation de la réponse de sécurité civile
EIA	Agence d'information sur l'énergie des États-Unis	PIB	Produit intérieur brut
EM-DAT	Base de données internationale sur les catastrophes	PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
EPE	Entreprises publiques économiques	pp	Points de pourcentage
EUR	Euro	PSR	Programme spécial de refinancement
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture	SN GIZC	Stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières
FRR	Fonds de régulation des recettes	TCEN	Taux de change effectif nominal
GAR	Bilan mondial sur la réduction des risques des catastrophes	TCER	Taux de change effectif réel
GRC	Gestion des risques de catastrophe	UNCCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
IDE	Investissement direct étranger	UNISDR	Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe
		USD	Dollar des États-Unis

REMERCIEMENTS

Le présent rapport de suivi de de la situation de l'économie algérienne rend compte des principales évolutions et politiques économiques récentes. Il les replace dans un contexte global et de plus long terme, et il évalue les conséquences de ces évolutions et changements de politiques pour les perspectives de l'Algérie. Le rapport s'adresse à un large public, notamment aux décideurs politiques, aux chefs d'entreprise, aux acteurs des marchés financiers et à la communauté des analystes et professionnels travaillant en/sur l'Algérie. Le rapport est divisé en quatre chapitres. Le chapitre 1 présente les développements macroéconomiques en Algérie au courant de l'année 2021. Le chapitre 2 décrit les perspectives à court et moyen terme de l'économie algérienne. Le chapitre 3 présente l'évolution de la pauvreté non-monnaire en Algérie entre 2013 et 2019. Enfin, le chapitre 4 propose un survol des enjeux liés à la gestion des risques de catastrophe naturelle en Algérie. **La date limite pour la prise en compte des données et la préparation des prévisions est le 1er novembre 2021.**

Le Bulletin de conjoncture pour l'Algérie est le fruit du travail de la section Afrique du Nord et Moyen-Orient du pôle d'expertise en Macroéconomie, commerce et investissement (MTI) du Groupe de la Banque mondiale. Il a été dirigé par Cyril Desponts (économiste pays), sous la direction générale d'Éric

le Borgne. Les chapitres 1 et 2 ont été préparés par Cyril Desponts et Amel Henider, le chapitre 3 par Dan Pavelesku et Santiago Garriga, et le chapitre 4 par Karima Ben Bih et Lara Loussert. Les auteurs tiennent à remercier Jesko Hentschel (directeur pays pour le Maghreb) et Emmanuel Cuvillier (représentant résident pour l'Algérie) pour leurs précieuses observations durant la révision de ce rapport, ainsi que Muna Abed Salim, Javier Diaz-Cassou, Johannes Hoogeveen, Gladys Lopez-Acevedo, Isabelle Poupaert et Jaafar Sadok Friaa pour leur soutien et leurs conseils durant la préparation de ce rapport. L'équipe de la Banque mondiale remercie particulièrement le Ministère des Finances de l'Algérie pour ses commentaires sur le rapport avant la publication.

Les constatations, interprétations et conclusions exprimées dans ce rapport sont celles du personnel de la Banque mondiale et ne reflètent pas nécessairement les vues du Conseil d'administration de la Banque mondiale ou des pays que celui-ci représente. Pour des informations sur la Banque mondiale et ses activités en Algérie, y compris des copies électroniques de la présente publication, veuillez consulter le site <https://www.banquemondiale.org/fr/country/algeria>. Pour toute question ou observation sur le contenu de cette publication, veuillez prendre contact avec Cyril Desponts (cdesponts@worldbank.org) et Éric le Borgne (eleborgne@worldbank.org).

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'Algérie profite d'un répit temporaire alors que les prix des hydrocarbures atteignent de nouveaux sommets et que la pression de la pandémie de COVID-19 se relâche. Nommé au lendemain des élections législatives de juin 2021, le nouveau gouvernement a présenté au parlement un Plan d'action du Gouvernement actualisé en septembre. Cela s'inscrit dans un contexte où les évolutions mondiales et sanitaires sont favorables. Après avoir culminé pendant l'été, le nombre de nouveaux cas quotidiens de COVID-19 a chuté à l'automne grâce notamment à l'accélération de la campagne de vaccination. En parallèle, les cours mondiaux du pétrole et du gaz ont atteint des niveaux inédits depuis la crise pétrolière de 2014, favorisant une augmentation progressive des quotas de production de pétrole brut et un essor de la production et des exportations de gaz naturel.

L'envolée des recettes d'exportation d'hydrocarbures contribue à réduire nettement les besoins de financement extérieur, et permet de stabiliser à court terme les besoins croissants de financement domestique. Grâce à la dépréciation continue du taux de change, à des politiques soutenues de compression des importations et à une amélioration des termes de l'échange, le déficit du compte courant se réduit et les réserves internationales se stabilisent. Le déficit budgétaire global demeure élevé, mais la hausse des recettes pétrolières dans le budget compense la baisse des recettes fiscales et finance l'augmentation des dépenses courantes, le rebond de l'investissement public, ainsi que le coût du soutien à la caisse

nationale des retraites. Le Trésor a en outre mis en place un programme massif de rachat des créances des entreprises publiques économiques (EPE) d'une valeur excédant les 15,3 milliards USD, financé par des émissions obligataires domestiques, afin d'alléger les pressions financières découlant de la crise de la COVID-19 sur les EPE et les banques publiques. Par conséquent, les émissions obligataires et la dette publique ont bondi à l'issue des neuf premiers mois de 2021.

Dans le même temps, la reprise dans le segment hors hydrocarbures de l'économie s'est essouffée, demeurant largement incomplète, tandis que les risques inflationnistes se concrétisent. Après une forte reprise au deuxième semestre 2020, portée par le rebond de l'investissement et de l'activité dans le secteur de la construction, le PIB s'est contracté aux premier et deuxième trimestre 2021, suivant l'essoufflement de l'activité dans les secteurs de la construction et des services. Au premier semestre 2021, le PIB et le PIB hors-hydrocarbures demeureraient ainsi 3,1 % et 3,9 % inférieurs à leur niveau antérieur à la pandémie, respectivement. Malgré une politique monétaire accommodante et une amélioration des liquidités bancaires, la croissance du crédit au secteur privé est demeurée modeste, suggérant que les bilans des entreprises et des banques doivent encore se redresser, ou que celles-ci restent prudentes. D'autre part, l'inflation s'est nettement accélérée en 2021, affectant les ménages vulnérables de façon disproportionnée.

En l'absence d'une mise en oeuvre rapide de l'agenda de réforme, la reprise sera fragile et

les soldes budgétaire et extérieur se détérioreront à moyen terme. Nous prévoyons que la croissance du PIB réel atteindra 4,1 % en 2021, puis diminuera progressivement à moyen terme, compte tenu de la nature progressive de la mise en oeuvre de l'agenda de réformes structurelles annoncé pour relancer l'investissement et la croissance dans les segments hors hydrocarbures de l'économie. Cependant, la hausse de la production d'hydrocarbures soutiendra la croissance (non-inclusive) dans le contexte de l'augmentation progressive des quotas de production de pétrole brut et d'une production soutenue de gaz naturel mais, compte tenu de la forte intensité capitaliste du secteur, cela n'aura que peu d'effets sur l'emploi. Les déficits budgétaire et du compte courant devraient se détériorer graduellement, avec la diminution anticipée des recettes pétrolières. L'inflation restera élevée sur la période de prévision, dégradant davantage le pouvoir d'achat des ménages. La dépendance intacte de l'Algérie à l'égard des revenus des hydrocarbures, l'apparition de nouveaux variants de la COVID-19 et le rythme des efforts de réforme annoncés restent les principales sources de risques pour les perspectives économiques.

Chapitre thématique 1 : Tendances récentes de la pauvreté non-monnaire en Algérie

L'indicateur de la pauvreté multidimensionnelle a baissé en Algérie entre 2013 et 2019 (dernières données disponibles), indiquant des améliorations sur toutes les dimensions qui composent cet indicateur unique du bien-être des Algériens : résultats en éducation, santé et conditions de vie. L'enquête utilisée pour cette étude a cependant été conduite avant le début de la pandémie du COVID-19. Si l'Algérie s'en sort relativement bien au sein de la région MENA, et malgré des améliorations notables, de grandes lacunes subsistent et la pauvreté multidimensionnelle varie considérablement d'une

région à l'autre et entre les zones rurales et urbaines. Le Nord et le Nord-Est sont confrontés à des niveaux de privation plus faibles qu'ailleurs, tandis que la région des Hauts Plateaux Centre affiche des niveaux plus élevés. Néanmoins, les régions les plus pauvres ont connu une amélioration plus rapide entre 2013 et 2019, montrant une convergence modérée avec les régions les plus aisées. En parallèle, la santé et l'éducation sont devenues des dimensions de plus en plus importantes de la privation, mettant en évidence les priorités politiques en vue du développement humain du pays.

Chapitre thématique 2 : Résilience face aux risques climatiques et de catastrophes naturelles en Algérie

L'Algérie est exposée à un large éventail d'aléas naturels, notamment dans les zones urbaines qui enregistrent une croissance démographique rapide et concentrent une part considérable de l'activité économique : inondations, tremblements de terre, sécheresses, incendies de forêt, érosion des côtes et des sols, etc. Les inondations représentent le risque le plus fréquent dans le pays, mais ce sont les tremblements de terre qui ont causé les plus grandes pertes économiques. L'Algérie dispose d'un cadre juridique de gestion des risques de catastrophes (GRC) moderne, avec un cadre précis de prise de décision en matière d'intervention d'urgence, et reconnaît l'importance de protéger les infrastructures stratégiques et les secteurs essentiels. De sérieux efforts de réduction des risques ont été entrepris par le gouvernement algérien. Néanmoins, l'accent a surtout été mis sur la gestion de l'urgence et la reconstruction (notamment en matière de dépenses), au détriment de la prévention. En outre, le partage de l'information n'est pas systématique, générant des décalages surtout dans la prévention des catastrophes, et l'application de la législation de GRC peut être renforcée.

EXECUTIVE SUMMARY

Algeria is enjoying temporarily breathing space, as hydrocarbon prices reach new highs and the COVID-19 pandemic eases.

The new Government, appointed after the June 2021 legislative elections, presented an updated Government Action Plan to Parliament in September. This comes amid favorable global and sanitary developments. After peaking during the summer, the number of daily COVID-19 cases plummeted in the Fall, while the vaccination campaign accelerated. Meanwhile, global oil and gas prices are reaching levels unseen since before the 2014 oil crisis, allowing for a gradual recovery in crude oil production quotas, and a surge in natural gas production and exports.

Surging hydrocarbon exports revenues are contributing to a marked decline in external financing needs and to the short-term stabilization in growing domestic financing needs. Aided by continued exchange rate depreciation, sustained import compression policies and a terms of trade improvement, the current account deficit is shrinking, and international reserves are stabilizing. Overall budget deficits remain elevated, but higher oil revenues in the budget are offsetting the decline in tax revenues and financing the increase in current expenditures, the rebound in public investment, as well the cost of supporting the national pension fund. The Treasury has also put in place a massive SOE debt buyback scheme, worth USD 15.3 billion and financed through domestic bond issuances, to alleviate financial pressures stemming from the COVID-19 crisis on State-Owned Enterprises (SOE) and public

banks. As a result, bond issuances and public debt surged after 9 months in 2021.

Meanwhile, the economic recovery in non-hydrocarbon sectors lost steam, remaining largely incomplete, while inflationary risks are materializing. After a strong recovery during the second half of 2020, led by a rebound in investment and in construction activity, GDP contracted during the first and the second quarters of 2021, tracking the weakening in construction and services activity. Therefore, during the first half of 2021, GDP and nonhydrocarbon GDP remained 3.1 percent and 3.9 percent below their pre-pandemic level, respectively. Despite accommodative monetary policy and recovering bank liquidity, private credit growth also remained subdued, suggesting that firms and banks remain prudent, and that their balance sheets have yet to recover. On the other hand, consumer price inflation accelerated markedly in 2021, disproportionately affecting vulnerable households.

Absent decisive implementation of the reform agenda, the economic outlook points to a fragile recovery, and to deteriorating fiscal and external balances in the medium-term. We expect real GDP growth to reach 4.1 percent in 2021, and to decline gradually in the medium-term, amid progressive implementation of the announced structural reform agenda to kickstart investment and growth in the nonhydrocarbon segment of the economy. Higher hydrocarbon output will support (non-inclusive) growth, however, amid gradually recovering crude oil production quotas and sustained natural gas production which, given the sector's high capital intensity,

will do little for job creation. The budget and current account deficits are expected to gradually deteriorate, amid the projected decline in oil revenues. Inflation will remain elevated over the forecast period, further deteriorating household purchasing power. Algeria's intact dependence on hydrocarbon revenues, the spread of new COVID-19 variants and the pace of the announced reform effort remain the key sources of risks to the outlook.

Special Focus 1: Recent Non-monetary Poverty Trends in Algeria

The Multidimensional Poverty Index declined in Algeria between 2013 and 2019 (latest available data), showing improvements across all key dimensions of this unique indicator of Algerians' well-being: education, health, and living conditions outcomes. The survey used in this study was collected, however, before the COVID pandemic. While Algeria fares comparatively well within the MENA region, and despite noticeable improvements, large gaps remain, and multidimensional poverty varies substantially by region and between rural and urban areas. Northern regions face lower levels of deprivation compared to the rest of the country, while the Central Highlands region faces higher levels. Nonetheless, poorer regions improved faster between 2013 and 2019, showing convergence

with wealthier areas. Meanwhile, health and education have become increasingly important dimensions of deprivation, pointing to policy priorities for further Algerian human development.

Special Focus 2: Algeria's Climate and Disaster Risk Resilience

Algeria is exposed to a wide range of natural hazards, particularly in urban areas which are experiencing rapid population growth and concentrate a significant share of economic activity: floods, earthquakes, droughts, forest fires, coastal and soil erosion, etc. Flooding is the most frequent hazard affecting the country, but the greater economic losses have been caused by earthquakes. Algeria has a modern Disaster Risk Management (DRM) legal framework, with a clear emergency response decision-making framework, and recognises the importance of protecting strategic infrastructures and essential sectors. Serious risk reduction efforts have been carried out by the Algerian Government, nevertheless these are mainly focusing on emergency management and reconstruction (especially in terms of expenditure), at the expense of prevention. Furthermore, information sharing is not systematic, causing discrepancies particularly in the prevention of disasters, and the enforcement of DRM legislation can be improved.

ملخص تنفيذي

تمتع الجزائر بفترة راحة مؤقتة مع ارتفاع أسعار المحروقات إلى مستويات عالية جديدة وتراجع الضغط الناجم عن جائحة كوفيد-19. فقدمت الحكومة الجديدة، التي تم تعيينها بعد الانتخابات التشريعية في يونيو 2021، خطة عمل حكومية محدثة إلى البرلمان في سبتمبر. يحدث هذا في سياق تكون فيه التطورات العالمية والصحية مواتية. بعد أن بلغت الحالات ذروتها في الصيف، انخفض عدد الإصابات الجديدة اليومية بكوفيد-19 في الخريف، ويرجع ذلك جزئيًا إلى تسريع حملة التطعيم. في الوقت نفسه، وصلت أسعار النفط والغاز العالمية إلى مستويات لم تشهدها منذ أزمة النفط عام 2014، مما أدى إلى زيادة تدريجية في حصص إنتاج النفط الخام وازدهار إنتاج الغاز الطبيعي وصادراته.

تساعد الزيادة الكبيرة في عائدات تصدير مواد المحروقات على تقليل احتياجات التمويل الخارجي بشكل كبير، وتحقيق الاستقرار في احتياجات التمويل المحلية المتزايدة على المدى القصير. بفضل الانخفاض المستمر في سعر الصرف، السياسات الداعمة للحد من الاستيراد وتحسين شروط التبادل التجاري، يتقلص عجز الحساب الجاري وتستقر الاحتياطيات الدولية. ولا يزال عجز الميزانية العامة مرتفعًا، لكن الزيادة في الإيرادات النفطية في الميزانية تعوض تراجع الإيرادات الضريبية، تمول الزيادة في النفقات الجارية وانتعاش الاستثمار العام، بالإضافة إلى تكلفة دعم الصندوق الوطني للتقاعد. وضعت الخزينة العامة برنامجًا ضخمًا لإعادة شراء ديون الشركات العمومية الاقتصادية بقيمة تزيد عن 15,3 مليار دولار أمريكي، بتمويل من إصدار السندات المحلية، من أجل تخفيف الضغوط المالية الناشئة عن أزمة كوفيد-19 على الشركات العمومية الاقتصادية والبنوك العمومية. ونتيجة لذلك، ارتفعت إصدارات السندات والدين العام بعد الأشهر التسعة الأولى من عام 2021.

الفصل الخاص الأول: الاتجاهات الحديثة في الفقر غير النقدي في الجزائر

في الوقت نفسه، تعثر الانتعاش في القطاع غير النفطي من الاقتصاد، وظل غير مكتمل إلى حد كبير، مع تجسيد مخاطر التضخم. بعد الانتعاش القوي في النصف الثاني من عام 2020، مدفوعًا بانتعاش الاستثمار والنشاط في قطاع البناء، انكمش الناتج المحلي الإجمالي في الربعين الأول والثاني من عام 2021، بعد تباطؤ النشاط في قطاعي البناء والخدمات. في النصف الأول من عام 2021، ظل مستوى الناتج المحلي الإجمالي والناتج

المحلي الإجمالي الغير نفطي 3.1% و3.9% أقل من مستويات قبل الجائحة، على التوالي. على الرغم من السياسة النقدية الملائمة وتحسن السيولة المصرفية، ظل نمو الائتمان للقطاع الخاص متواضعًا، مما يشير إلى أن ميزانيات الشركات والبنوك بحاجة إلى التحسن، أو أن البنوك تظل حذرة. من ناحية أخرى، بلغ مؤشر أسعار المستهلك ذروته في الربع الثاني من عام 2021، مما أثر على الأسر الضعيفة بشكل غير متناسب.

في ظل غياب التنفيذ السريع للإصلاحات المعلنة، تشير الآفاق الاقتصادية إلى انتعاش هش وتفاقم التوازنات المالية والخارجية على المدى المتوسط. تتوقع أن يصل نمو الناتج المحلي الإجمالي الحقيقي إلى 4.1% في عام 2021، ثم ينخفض تدريجيًا على المدى المتوسط، مع الأخذ في الاعتبار التنفيذ التدريجي لجدول أعمال الإصلاحات الهيكلية لإنعاش الاستثمار والنمو في القطاع غير النفطي. ومع ذلك، فإن الزيادة في إنتاج المحروقات ستدعم النمو (غير الشامل) في سياق الزيادة التدريجية في حصص إنتاج النفط الخام والإنتاج المستدام للغاز الطبيعي، ولكن بالنظر إلى كثافة رأس المال المكثفة للقطاع، فإن هذا لن يكون له إلا تأثير قليل على التوظيف. من المتوقع أن يتدهور عجز الميزانية والحساب الجاري تدريجيًا مع التراجع المتوقع في عائدات النفط. سيظل التضخم مرتفعًا خلال فترة التوقعات، مما سيزيد من تآكل القوة الشرائية للأسر. الاعتماد الكامل للجزائر على عائدات النفط والغاز، و ظهور متغيرات جديدة من كوفيد-19 ووتيرة جهود الإصلاح المعلنة، تمثل المصادر الرئيسية للمخاطر التي تهدد الآفاق الاقتصادية.

في الوقت نفسه، تعثر الانتعاش في القطاع غير النفطي من الاقتصاد، وظل غير مكتمل إلى حد كبير، مع تجسيد مخاطر التضخم. بعد الانتعاش القوي في النصف الثاني من عام 2020، مدفوعًا بانتعاش الاستثمار والنشاط في قطاع البناء، انكمش الناتج المحلي الإجمالي في الربعين الأول والثاني من عام 2021، بعد تباطؤ النشاط في قطاعي البناء والخدمات. في النصف الأول من عام 2021، ظل مستوى الناتج المحلي الإجمالي والناتج

النشاط الاقتصادي. من بين هذه المخاطر، نجد الفيضانات والزلازل والجفاف وحرائق الغابات وتآكل السواحل والتربة، إلخ. الفيضانات هي الخطر الأكثر شيوعًا في البلاد، لكن الزلازل تسببت في أكبر الخسائر الاقتصادية. الجزائر لديها إطار قانوني حديث لإدارة مخاطر الكوارث، مع إطار عمل واضح لاتخاذ قرارات الاستجابة للطوارئ، وتقر بأهمية حماية الهياكل الأساسية الاستراتيجية والقطاعات الأساسية. لقد بذلت الحكومة الجزائرية جهودًا جديّة للحد من المخاطر. ومع ذلك، كان التركيز الرئيسي على إدارة الطوارئ وإعادة الإعمار (خاصة من حيث الإنفاق)، على حساب الوقاية. بالإضافة إلى ذلك، فإن تبادل المعلومات ليس تلقائيًا مما يؤدي إلى حدوث تأخيرات خاصة في الوقاية من الكوارث، ويمكن تحسين تطبيق تشريعات إدارة مخاطر الكوارث.

الشرق الأوسط وشمال إفريقيا، وعلى الرغم من التحسينات الملحوظة، لا تزال هناك فجوات كبيرة ويختلف الفقر متعدد الأبعاد اختلافاً كبيراً من منطقة إلى أخرى وبين المناطق الريفية والحضرية. تواجه المناطق الشمالية مستويات أقل من الحرمان مقارنة بأي مكان آخر، في حين أن منطقة الهضاب العليا الوسطى لديها مستويات أعلى. ومع ذلك، شهدت أفقر المناطق تحسناً أسرع بين عامي 2013 و 2019، مما أظهر تقارباً معتدلاً مع المناطق الميسورة. في الوقت نفسه، أصبحت الصحة والتعليم من الأبعاد ذات الأهمية المتزايدة للحرمان، مما يبرز الأولويات السياسية للتنمية البشرية للبلد.

الفصل الخاص الثاني: القدرة على مقاومة مخاطر المناخ والكوارث الطبيعية في الجزائر

تتعرض الجزائر لمجموعة واسعة من المخاطر الطبيعية، لا سيما في المناطق الحضرية التي تسجل نموًا سكانيًا سريعًا وتركز جزءًا كبيرًا من

INTRODUCTION

Après un pic de nouvelles infections à la COVID-19 cet été, l'Algérie a accéléré sa campagne de vaccination à l'automne.

À l'instar des pays voisins, l'Algérie a connu un pic d'infections en juillet et août 2021, avec deux fois plus de cas confirmés au cours de la première quinzaine de juillet que durant le pic précédent de fin novembre 2020.¹ Le rebond des cas s'est notamment produit après la levée des restrictions sur les voyages internationaux et les marchés publics. Le 20 octobre, les couvre-feux encore en vigueur dans certaines wilayas ont été levés, mais les restrictions sur les grands rassemblements ont été maintenues. En parallèle, la réception d'importants lots de vaccins chinois a permis d'accélérer nettement la campagne de vaccination, 11,3 millions de doses ayant été distribuées au 8 novembre 2021, pour 14,6 % d'Algériens ayant reçu au moins une dose, et 11,2 % ayant été complètement vaccinés.² Le 29 septembre, l'Algérie a également commencé à produire localement le vaccin chinois Sinovac³ (Figures 1 et 2).

Dans ce contexte, le nouveau gouvernement algérien a présenté au parlement un Plan d'action du Gouvernement actualisé en septembre 2021.

Suite à l'adoption d'une Constitution amendée en décembre 2020, l'Algérie a organisé des élections législatives en juin 2021, avant de nommer un nouveau gouvernement en juillet.⁴ En septembre, un Plan d'action du gouvernement (PAG) actualisé a été présenté

au parlement. Le PAG définit des orientations politiques générales dans un vaste éventail de domaines, notamment la justice, la gouvernance, la relance économique, le développement humain, la politique étrangère et la sécurité nationale. Avant cela, le Plan de relance économique 2020–2024 de juin 2021 avait formulé 150 recommandations sectorielles et 13 recommandations transversales pour la relance économique. Après la diffusion d'une note d'orientation relative à la préparation de la Loi de finances 2022, en avril 2021, un projet de loi de finances pour 2022 a été soumis au parlement fin septembre.⁵

¹ Les capacités de test de l'Algérie restent cependant parmi les plus faibles de la région, ce qui rend difficile les comparaisons entre pays. Voir MENA Crisis Tracker (18 octobre 2021).

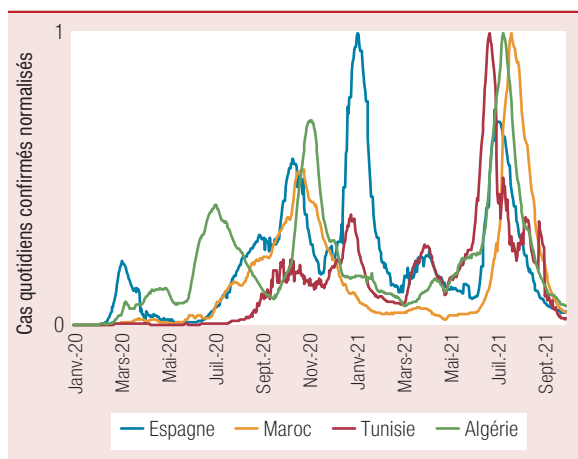
² APS (30 juillet 2021), APS (11 octobre 2021) et Our World in Data (consulté le 12 novembre 2021).

³ APS (29 septembre 2021). Les précédents plans de production du vaccin Spoutnik en Algérie ont été abandonnés.

⁴ Des élections locales sont prévues le 27 novembre 2021.

⁵ Le projet de loi de finances s'appuie sur un prix de référence du pétrole de 45 USD/baril, ce qui implique que les recettes pétrolières supplémentaires résultant de la hausse du prix réel par rapport à cette référence seront versées au Fonds de régulation des recettes (FRR). Ces dernières années, les sommes déposées dans le FRR ont été utilisées la même année pour financer le déficit budgétaire.

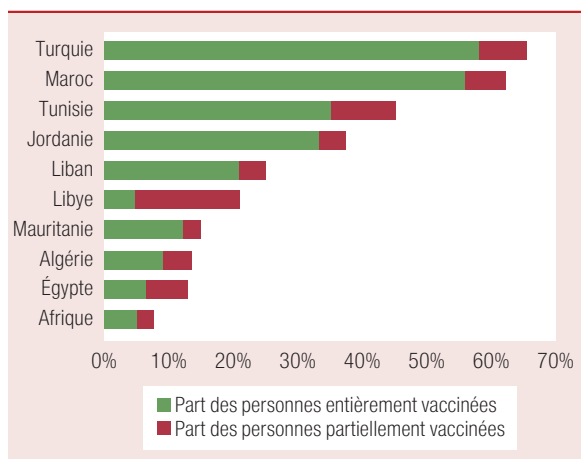
FIGURE 1 • La région a connu un pic d'infections à la COVID-19 pendant l'été...



Source : Université Johns-Hopkins.

Remarque : À des fins de comparaison, les cas journaliers ont été normalisés, et une moyenne mobile sur sept jours est présentée.

FIGURE 2 • ...malgré une accélération, le taux de vaccination algérien demeure bas



Source : Our World in Data, données en date du 11 novembre 2021.



ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES RÉCENTES

Le rebond de la production d'hydrocarbures masque une reprise économique fragile

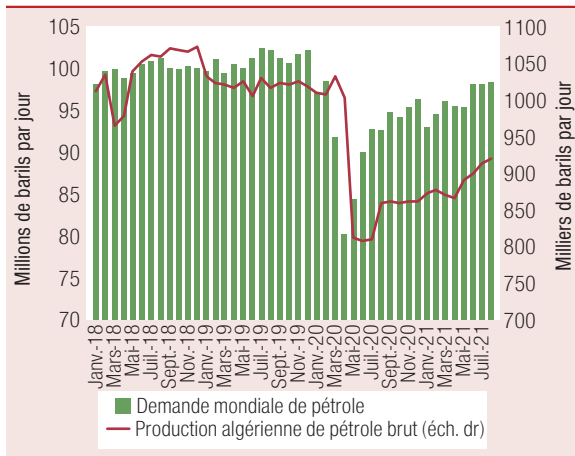
Le secteur des hydrocarbures en Algérie a connu un net redressement en 2021, les quotas de production de pétrole brut de l'OPEP+ ayant augmenté et la demande européenne de gaz algérien ayant bondi. La reprise mondiale de la demande de pétrole a permis à l'OPEP+ d'augmenter les quotas de production de ses membres et, en octobre 2021, la production algérienne mensuelle de pétrole brut avait progressé de 10,4 % par rapport à décembre 2020, et de 16,7 % par rapport à juin 2020. Néanmoins, à l'issue des 10 premiers mois de 2021, la production de pétrole brut restait inférieure de 12 % à son niveau de la même période en 2019. Dans le même temps, la production de gaz s'est envolée, dans le contexte d'un rebond de la demande de gaz européenne et d'une augmentation significative de la part de marché de l'Algérie sur le continent européen, les contrats d'approvisionnement de gaz algérien, indexés sur les cours du pétrole, étant devenus plus attractifs que l'approvisionnement aux prix du marché, devant l'envolée des cours du gaz.⁶ Au cours des huit premiers mois de 2021, la production de

gaz naturel et de gaz naturel liquéfié (GNL) a bondi de 25,4 % et 12,1 %, respectivement, en glissement annuel (Figures 3 et 4).

À l'inverse, la reprise dans le segment hors hydrocarbures de l'économie s'est essouffée au 1^{er} semestre 2021, demeurant largement incomplète. Bien que certaines composantes du PIB réel aient affiché des augmentations considérables en glissement annuel au 2^{ème} trimestre 2021 par rapport au 2^{ème} trimestre 2020, celles-ci n'ont pas permis un retour au niveau d'activité antérieur à la pandémie. Après une forte croissance du PIB hors-hydrocarbures (HH) au 2^{ème} semestre 2020, porté par le rebond de l'investissement et de la construction, le PIB HH a diminué de 3,2 % et de 4,8 % en glissement trimestriel aux 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2021, pour s'établir au 1^{er} semestre 2021 à un niveau de 3,9 % inférieur à son niveau du

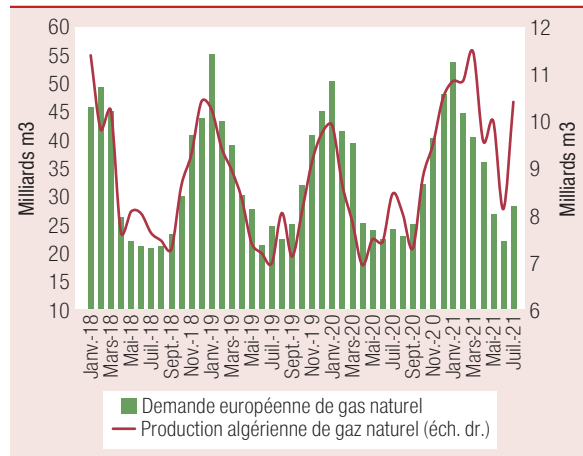
⁶ Au 1^{er} semestre 2021, les exportations algériennes de gaz vers l'Europe par gazoduc ont plus que triplé en glissement annuel (+131 % d'une année sur l'autre au 1^{er} trimestre et +223 % au 2^e trimestre), atteignant 11 % des importations de gaz de l'UE (+7 points de pourcentage par rapport au 2^e trimestre 2020), soit une hausse de 13 % en incluant le GNL (Commission européenne, octobre 2021).

FIGURE 3 • La hausse des quotas de production de pétrole brut reste contraignante...



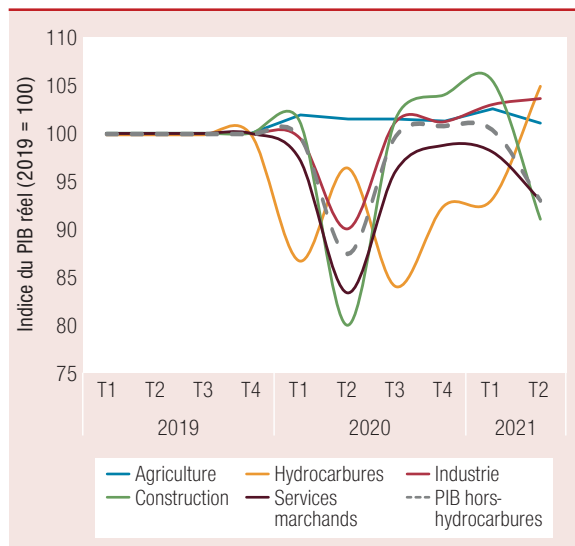
Source : Agence américaine d'information sur l'énergie et Rapport mensuel sur le marché du pétrole de l'OPEP.

FIGURE 4 • ...tandis que la production de gaz naturel ne cesse de croître



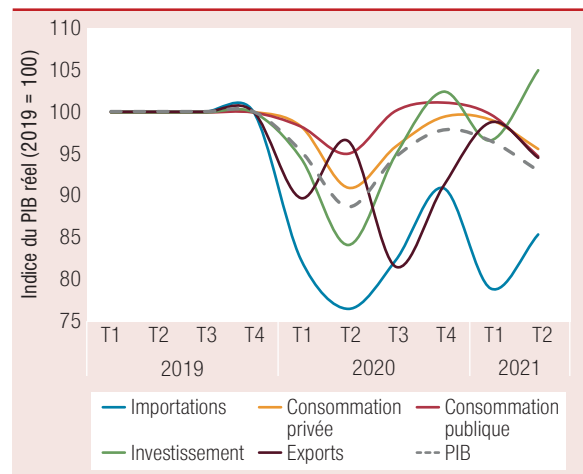
Source : Bases de données Eurostat et Joint Organisation Data Initiative (JODI).

FIGURE 5 • L'activité hors-hydrocarbures s'est essoufflée au deuxième trimestre 2021...



Source : Office National des Statistiques (ONS).

FIGURE 6 • ...tandis que la consommation reste en dessous de son niveau prépandémie



Source : ONS.

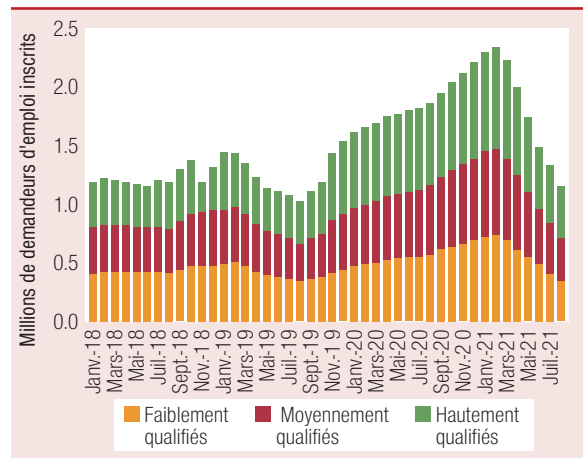
Remarque : L'évolution des stocks n'est pas présentée pour accroître la lisibilité. Par rapport à 2019, l'Algérie a ajouté 71 % stocks en moins en 2020, et ceux-ci ont diminué au premier semestre 2021.

1^{er} semestre 2019 (niveau de référence pré-pandémie). Au 1^{er} semestre 2021, la consommation réelle privée et publique est restée inférieure à son niveau pré-pandémie et, bien que l'investissement soit supérieur de 1,3% à ce niveau, les stocks ont chuté parallèlement, et l'accumulation brute est ainsi restée inférieure de 22 % à son niveau pré-pandémie. La production agricole a stagné au 1^{er} semestre 2021 (+0,1 % en glissement annuel) dans le contexte d'un épisode de sécheresse,⁷ tandis que l'activité industrielle a connu

un rétablissement vigoureux, dépassant son niveau prépandémie (+2.6 pp). En revanche, l'activité dans les secteurs de la construction et des services marchands s'est essouffée au 1^{er} semestre 2021, demeurant 1,4

⁷ En conséquence, il est prévu que la production de céréales, fortement tributaire des précipitations, reste inférieure à la moyenne sur cinq ans et inférieure de 37,6 % à celle de 2020, et que les importations de céréales augmentent nettement (FAO, août 2021).

FIGURE 7 • Le nombre total de demandeurs d'emploi inscrits s'est fortement résorbé en 2021...



Source : Agence nationale de l'emploi (ANEM).

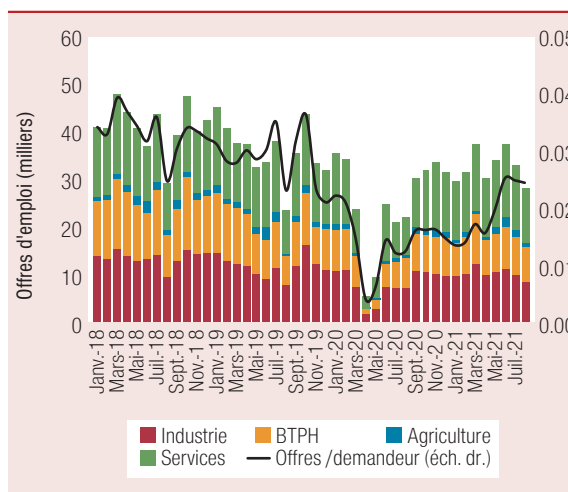
% et 4,9 % en dessous de leur niveau antérieur à la pandémie, respectivement. (Figures 5 et 6).

Les indicateurs du marché du travail sur les deuxième et troisième trimestres indiquent une sortie progressive de la récession induite par la COVID-19. Après que le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) a augmenté pendant 6 trimestres consécutifs dans toutes les catégories de compétences⁸, il s'est contracté aux 2^e et 3^e trimestres 2021. D'autre part, à l'issue des 8 premiers mois de 2021, le nombre d'offres d'emploi publiées par l'ANEM en 2021 restait inférieur de 9,9 % au niveau du 8^e mois de 2019, avec les plus forts écarts enregistrés dans les secteurs de l'agriculture (-21,8 %) et de la construction (-17,7 %). Néanmoins, le nombre d'offres d'emploi par demandeur d'emploi inscrit s'améliore, même s'il reste nettement inférieur à son niveau pré-pandémie, suggérant une reprise incomplète en 2021 (Figures 7 et 8).

Les prix élevés des hydrocarbures allègent les besoins de financement extérieur

Le déficit du compte courant s'est résorbé au 1^{er} semestre de 2021, alors que les exportations ont grimpé en flèche et que la croissance des

FIGURE 8 • ...mais la reprise du marché du travail reste incomplète



Source : ANEM.

importations est restée atone, aidé par une amélioration des termes de l'échange en Algérie.

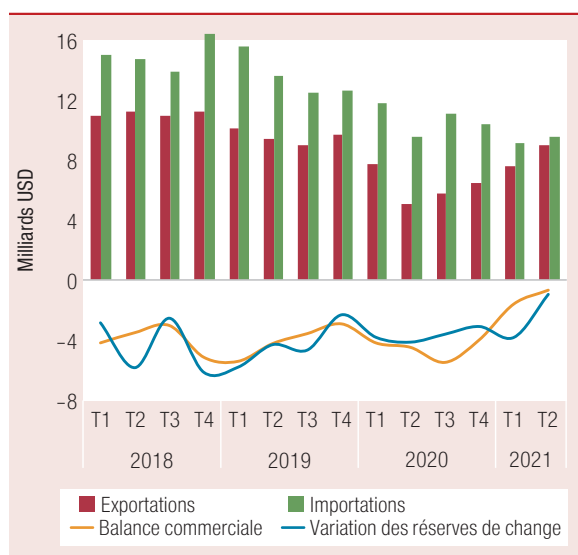
Les exportations ont affiché un solide redressement, le fort rebond des cours mondiaux du pétrole s'ajoutant à l'essor des volumes d'exportation de gaz et hors hydrocarbures (+138% et +118%, respectivement).⁹ Bien que le taux de change nominal du dinar algérien par rapport à l'euro soit resté stable en 2021, le dinar a poursuivi sa dépréciation par rapport au dollar des États-Unis, contribuant à une amélioration des termes de l'échange ainsi qu'à une nouvelle envolée des recettes d'exportation d'hydrocarbures.¹⁰ Par ailleurs, les prix à la production en Europe et en Chine ainsi que les cours mondiaux des céréales et des produits laitiers ont fortement augmenté, exerçant une pression sur les prix à l'importation, au moment où les besoins d'importations de céréales ont augmenté. La hausse de 11,9 % en glissement annuel de l'indice de

⁸ Les efforts visant à accroître le nombre de demandeurs d'emploi existants qui s'inscrivent à l'ANEM ont contribué à l'augmentation de ce nombre fin 2019.

⁹ Les exportations hors hydrocarbures représentent une part mineure des exportations : 9,5 % des exportations totales en 2020, composées principalement d'engrais, d'acier et de fer et de produits chimiques inorganiques.

¹⁰ 44,3 % des importations algériennes proviennent d'Europe et 18,3 % de Chine, tandis que les exportations d'hydrocarbures sont facturées en dollars EU et représentent 90,5 % des exportations algériennes.

FIGURE 9 • Le déficit du compte courant a diminué...



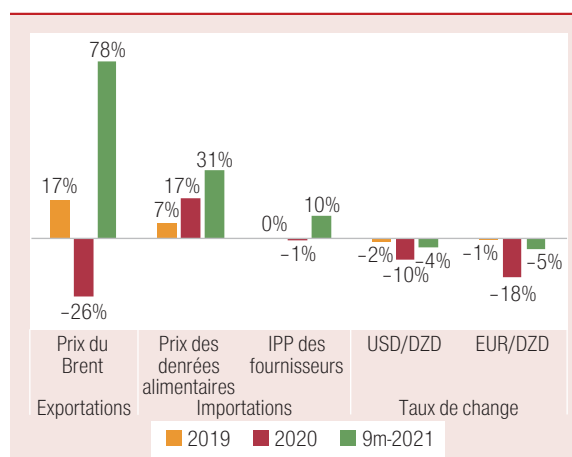
Source : Fonds monétaire international (FMI), Banque d'Algérie (BdA).

valeur unitaire à l'importation sur le 1^{er} trimestre de 2021 s'est donc étendue au 2^e trimestre. La facture des importations de l'Algérie est restée toutefois relativement contenue, en lien avec la reprise modérée de l'investissement et les politiques soutenues de compression des importations (Figures 9 et 10, Tableau 1).

L'envolée des recettes des hydrocarbures finance également un rebond significatif des dépenses

En 2021, le fort rebond des recettes des hydrocarbures compense la faiblesse des recettes fiscales et finance la relance de l'investissement public. En 2020, les recettes ont chuté (-14,6 %) sous l'effet combiné d'un fort déclin des recettes des hydrocarbures (-28 %) et d'une baisse modérée des recettes fiscales, alors que les recettes des impôts sur les bénéfices et à l'importation ont fortement diminué, suivant respectivement l'activité économique¹¹ et les importations. Le manque à gagner a toutefois été partiellement compensé par une diminution sévère de l'investissement public (-33,5 %), malgré une hausse des autres catégories de dépenses publiques.¹² En 2021, les recettes pétrolières

FIGURE 10 • ...soutenu par une amélioration des termes de l'échange



Source : FAO, Bureau national des statistiques de Chine, Eurostat, FMI, Investing.com, oilprice.com et estimations du personnel de la BM.

Remarque : L'IPP des fournisseurs est une moyenne pondérée des IPP européens et chinois, et l'indice mondial FAO des prix des produits alimentaires a été ajusté pour exclure la viande.

revenant au budget se redressent nettement, sous l'effet combiné des cours internationaux élevés du pétrole et de la forte dépréciation du dinar par rapport au dollar des États-Unis depuis mars 2020. La croissance des recettes fiscales reste cependant atone, la reprise des recettes de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de celles provenant de la taxe sur les produits pétroliers (TPP) étant compensées par une diminution des recettes issues de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et des taxes à l'importation.¹⁴ Néanmoins, l'augmentation des recettes est contrebalancée par la forte relance de l'investissement public et la croissance soutenue

¹¹ Pour un aperçu de l'impact de la COVID-19 sur les entreprises, voir Banque mondiale (juillet 2021).

¹² Les dépenses courantes ont augmenté de 2,3 %, tirées par une hausse des transferts courants, tandis que les interventions spéciales du Trésor ont grimpé de 14,1 % pour atteindre 5,1 % du PIB.

¹³ La Loi de finances rectificative de 2020 a relevé la taxe sur les produits pétroliers.

¹⁴ Les recettes issues de l'IBS resteront modestes dans la mesure où ils sont calculés sur les bénéfices de l'année précédente. En parallèle, le redressement des recettes provenant de l'imposition des importations sera limité, à l'instar de celui de la facture des importations.

TABLEAU 1 • Principales politiques de compression des importations depuis 2014

Date	Description
Décembre 2015	Introduction d'un régime de licences et quotas d'importation (Loi de finances 2015). Introduction d'exonérations fiscales sur 5 ans (impôt sur les bénéfices des sociétés, impôt sur le revenu, taxe sur l'activité professionnelle) pour les entreprises nationales investissant dans un vaste éventail de secteurs industriels (Loi de finances 2015).
Janvier 2016	Levée des exonérations existantes de TVA et de droits d'accise sur les importations du même ensemble de produits industriels concernés par les exonérations fiscales de la LF 2015 (Loi de finances 2016). Des droits de sauvegarde compris entre 5 et 30 % sont imposés sur les importations de produits soumis au régime de licences et quotas d'importation (Loi de finances 2016).
Mai 2017	Extension du régime de licence d'importation à d'autres produits électriques, produits électroniques et cosmétiques (ministère du Commerce, 2017).
Octobre 2017	La domiciliation bancaire pour les importations destinées à la revente en l'état doit être faite 30 jours avant l'expédition, et une provision à hauteur de 120 % de la valeur des marchandises doit être fournie (Banque d'Algérie, 2017).
Décembre 2017	Introduction d'une taxe baptisée « contribution de solidarité » sur les importations, au profit de la Caisse nationale des retraites (Loi de finances 2018).
Mars 2018	Élargissement de la liste des produits importés pour lesquels les exonérations existantes sont supprimées, afin d'inclure certains groupes de produits alimentaires et électroniques. Augmentation des droits de douane pour 32 familles de produits finis et suspension de l'importation pour 45 familles de produits finis (ministère du Commerce, mars 2018).
Septembre 2018	Introduction d'un droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) avec des taux compris entre 30 % et 200 % sur une liste de 851 produits parmi les catégories de produits suivantes : produits alimentaires et boissons, produits en plastique et en papier, matériaux de construction et produits de plomberie, produits électroniques et électroménagers (Journal officiel, septembre 2018).
Avril 2019	Élargissement de la liste des produits soumis au DAPS à une liste de 141 produits supplémentaires parmi les catégories suivantes : produits alimentaires, ciments hydrauliques, produits en aluminium et câblage, cosmétiques et meubles de maison (Journal officiel, avril 2019).
Décembre 2020	Le paiement des opérations d'importation de produits destinés à la revente en l'état est désormais soumis à un délai de 45 jours à compter de la date de l'expédition des marchandises, et payable à terme (Loi de finances 2021). ^a
Juillet 2021	Interdiction des importations de carburants (ministère de l'Énergie, juin 2021).
Octobre 2021	L'importation de matières premières et de produits destinés à la revente en l'état fait désormais l'objet d'une autre demande d'inscription au registre du commerce (mars 2021), et la domiciliation bancaire est suspendue pour les entreprises qui n'ont pas modifié leur inscription au registre du commerce (Association des banques et établissements financiers).

^a La liste des produits concernés n'ayant pas été publiée au moment de la rédaction de ce rapport, la mesure n'était pas encore entrée en vigueur.

des dépenses courantes. En conséquence, le déficit budgétaire global, qui a atteint 12 % du PIB en 2020, se réduit progressivement au cours du premier semestre 2021 (Figures 11 et 12).

La dette publique explose en 2021, alors que le Trésor met en œuvre un programme massif de rachat de créances pour soutenir le secteur public.

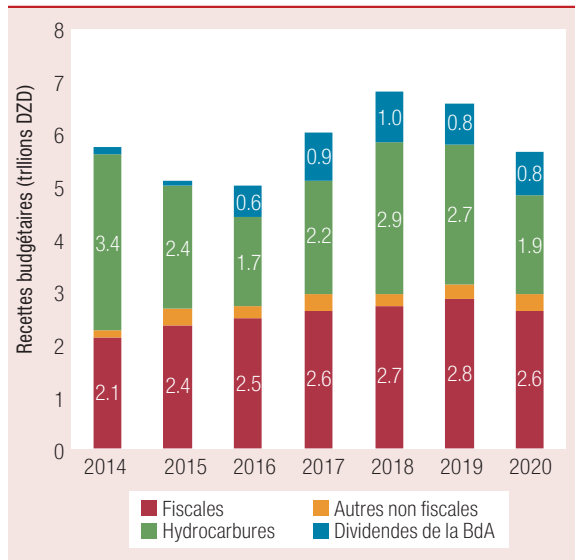
En 2020, le Trésor a financé un déficit budgétaire global considérable en utilisant les reliquats du financement monétaire du programme 2017–2019¹⁵ et les liquidités des entités publiques. De ce fait, la dette publique officielle du gouvernement central est restée stable, atteignant 49,8 % du PIB fin 2020.¹⁶ Au premier semestre 2021, les autorités ont commencé par demander des avances à la Banque d'Algérie (BdA), entraînant une augmentation temporaire des passifs envers la BdA.

En juillet 2021, elles ont lancé un vaste programme de rachat de créances d'une valeur excédant les 15,3 milliards USD, rachetant les dettes des entreprises publiques en difficulté envers les banques publiques, en échange d'obligations du Trésor. Pour compenser les banques publiques, un Programme spécial de refinancement (PSR) a permis à la BdA de leur fournir un financement en échange de la remise en garantie des

¹⁵ Entre 2017 et 2019, la Banque d'Algérie (BdA) a acheté 6 557 milliards DZD en bons du Trésor, pour contribuer à financer le déficit budgétaire global et régler les dettes croisées entre les entités publiques.

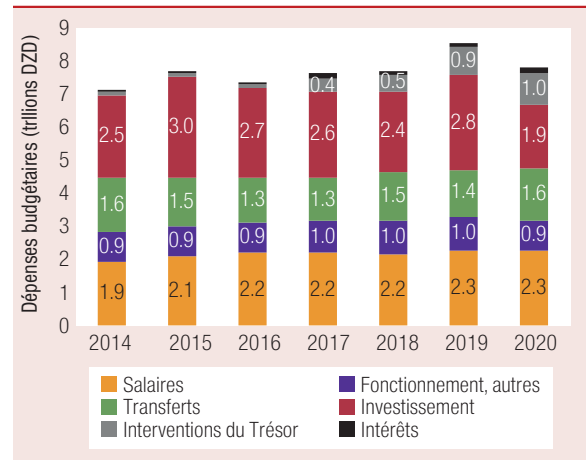
¹⁶ Si le « financement non bancaire » recourant aux liquidités des EPE n'est pas comptabilisé dans la dette publique officielle, en pratique, le Trésor contracte bien un passif.

FIGURE 11 • Les recettes pétrolières ont chuté en 2020...



Source : Ministère des Finances.

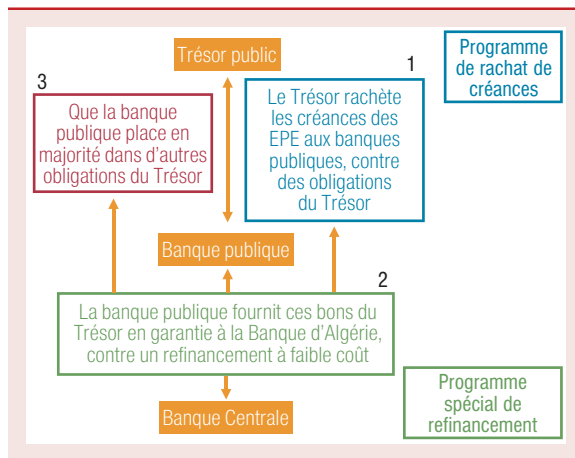
FIGURE 12 • ...tandis que l'investissement public a chuté fortement



Source : Ministère des Finances.

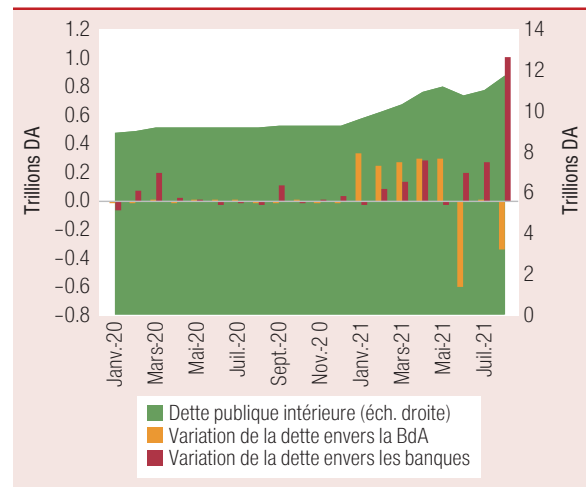
Remarque : Les transferts incluent les pensions aux moudjahidines et la modification du solde des comptes spéciaux du Trésor. Les autres dépenses de fonctionnement incluent le matériel et les fournitures, les subventions aux administrations publiques et celles aux hôpitaux.

FIGURE 13 • Le Trésor finance un programme massif de rachat de créances par l'émission d'obligations...



Source : BdA.

FIGURE 14 • ...entraînant une augmentation considérable de la dette publique officielle en 2021



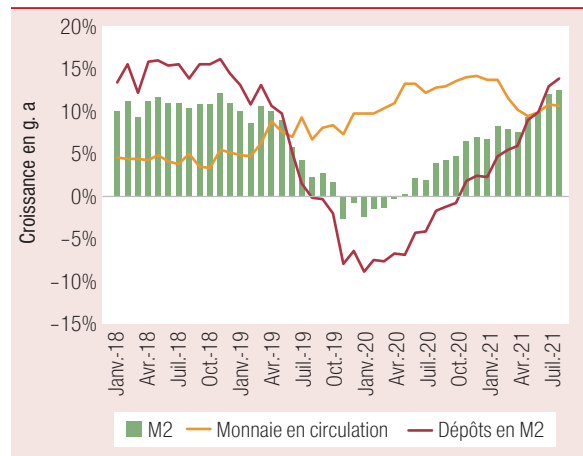
Source : FMI.

bons du Trésor acquis dans le cadre du programme de rachat de créances.¹⁷ Ces banques ont ensuite réinvesti la majorité de ces fonds dans des obligations du Trésor. En conséquence, la dette publique interne a augmenté de 12,9 % entre fin 2020 et fin juillet 2021. Dans le même temps, les passifs publics envers les banques se sont accrus de 907 milliards DZD entre décembre 2020 et juillet 2021, et de 1 002 milliards DZD au seul mois d'août 2021 (Figures 13 et 14).

En parallèle, et malgré une politique monétaire accommodante, la croissance du crédit reste atone. En réponse à la crise de la COVID-19, les

¹⁷ Le PSR et – implicitement – le programme de rachat de créances ont un plafond de 2 100 milliards DZD, ce qui représente 11,2 % du PIB de 2020. Règlement 21-02 du 10 juin 2021 portant programme spécial de refinancement.

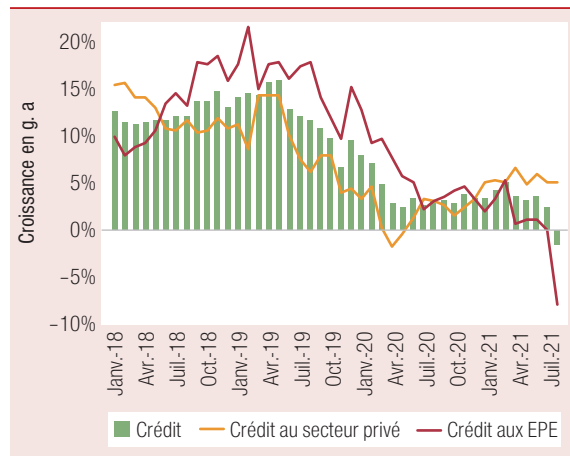
FIGURE 15 • Les liquidités bancaires ont suivi la reprise des recettes d'exportations d'hydrocarbures...



Source : FMI.

autorités ont rapidement mis en œuvre des mesures politiques visant à alléger les contraintes de liquidité auxquelles font face les banques et les entreprises, gravement affectées par les restrictions d'activité induites par le confinement. La BdA a abaissé les taux d'intérêt et assoupli les règles prudentielles, tout en donnant ordre aux banques de restructurer toutes les dettes existantes et de satisfaire toutes les demandes de refinancement.¹⁸ En conséquence, les dépôts du secteur bancaire à la banque centrale ont fondu (-55 % entre avril et septembre 2020) mais, malgré cela, ce n'est que lorsque les prix du pétrole et les dépôts liés aux hydrocarbures ont rebondi que les liquidités des banques se sont relevées. Néanmoins, ce redressement ne s'est pas traduit par une reprise marquée du crédit, les bilans des banques et des entreprises étant gravement touchés par la crise de la COVID-19 et celles-ci demeurant prudentes, et les produits du programme de rachat de créances étant canalisés vers les bons du Trésor. Alors que le crédit au secteur privé a affiché un timide rebond, le crédit bancaire aux EPE a chuté au 3^e trimestre 2021 sous l'effet du rachat des créances des EPE par le Trésor. (Figures 15 and 16)

FIGURE 16 • ...mais la croissance du crédit privé est restée atone, tandis que l'encours de la dette des EPE a chuté



Source : FMI.

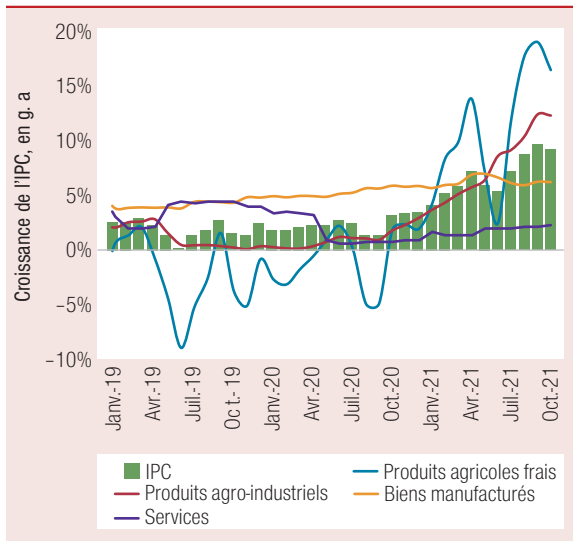
L'inflation croissante détériore les conditions de vie

Une récolte décevante, les efforts de rationalisation des subventions et la dépréciation de la monnaie nationale contribuent à une hausse marquée de l'inflation. En octobre 2021, l'indice des prix à la consommation avait augmenté de 9,2 % en glissement annuel, un sommet depuis 2012. Une sécheresse précoce qui a freiné la production agricole et les efforts de rationalisation de subventions alimentaires et des importations ont contribué à une augmentation rapide des prix des produits alimentaires frais et industriels (+16,5 % et +12,3 % en glissement annuel, respectivement).¹⁹ Dans le même temps, les prix des produits importés et des biens manufacturés ont continué de grimper à un rythme élevé et accéléré, alimentés par une dépréciation soutenue du taux de change. En raison de la forte hausse de l'inflation alimentaire, le pouvoir d'achat du segment le plus vulnérable de la population a été disproportionnellement affecté en 2021, compte tenu du poids majeur des produits alimentaires dans son panier de consommation (Figures 17 et 18).

¹⁸ Voir Banque mondiale (juillet 2021).

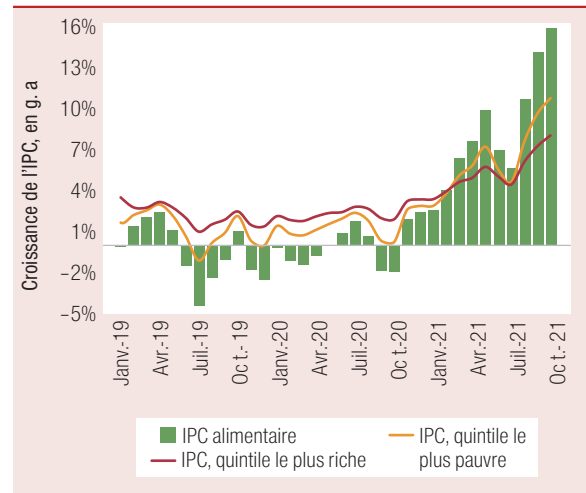
¹⁹ De fortes hausses ont notamment été constatées dans le prix des volailles et oeufs (+37 %), des légumes (+21 %), des fruits (+17 %), des pommes de terre (+87 %), des huiles et graisses (+ 45 %) et du sucre et produits sucrés (+17 %).

FIGURE 17 • L'inflation s'est fortement accélérée en 2021...



Source : ONS.

FIGURE 18 • ...affectant plus nettement les plus vulnérables



Source : Estimations de l'ONS et du personnel de la BM. Les IPC par quintile ont été obtenus en utilisant des paniers de consommation spécifiques à chaque quintile, à partir de la dernière enquête sur la consommation des ménages (2011).

PERSPECTIVES ET RISQUES

L'amélioration des agrégats macroéconomiques devrait être de courte durée

Selon nos prévisions, la croissance du PIB réel atteindra 4,1 % en 2021, puis diminuera progressivement à moyen terme. Dans le scénario de référence d'une campagne soutenue de vaccination contre la COVID-19, aucune restriction sanitaire ne devrait être réintroduite. Toutefois, les entreprises et les ménages ont été gravement touchés par la crise économique et, en l'absence d'un programme de réformes structurelles rapide et décisif pour relancer la croissance, les segments hors-hydrocarbures de l'économie ne se redresseront que progressivement, la reprise des investissements et du crédit étant retardée. Par ailleurs, une augmentation temporaire de la consommation publique soutiendra la croissance à court terme. Du côté de la production, les rendements agricoles devraient rebondir et la levée des restrictions sanitaires liées à la COVID-19 devrait favoriser un rétablissement complet du secteur des services. La hausse de la production et des investissements dans les hydrocarbures soutiendra la croissance, dans un contexte de rétablissement

progressif des quotas de production de pétrole brut et de production soutenue de gaz naturel, alors que l'avantage tiré des contrats indexés sur les prix du pétrole devrait se maintenir à moyen terme.

Le solde du compte courant devrait s'améliorer nettement en 2021 et 2022 avec le pic des exportations d'hydrocarbures, mais se détériorer ensuite. Dans le scénario de référence, les prix mondiaux des hydrocarbures restent élevés et le volume des exportations se redresse, avant de repartir à la baisse avec la reprise de la consommation intérieure. Les efforts visant à comprimer les importations sont soutenus, mais ils sont en partie compensés par l'augmentation des importations d'intrants et d'équipements pour soutenir l'investissement, la production nationale et la reprise, et par la hausse des prix à l'importation. La chute des réserves internationales devrait donc nettement ralentir en 2021 et 2022 avant de s'accélérer à nouveau, tout en restant à un niveau confortable sur la période de projection.

Le déficit budgétaire global devrait s'améliorer en 2021, mais il devrait se dégrader lentement par la suite dans un contexte de diminution attendue des recettes pétrolières et de rebond des dépenses publiques. Les recettes pétrolières

affectées au budget national devraient plafonner en 2022, alors que les exportations se redressent et que la dépréciation du taux de change par rapport au dollar américain se poursuit. Cependant, le rythme de cette dépréciation ne suffira pas à compenser la baisse des exportations par la suite. Les recettes fiscales se redresseront, suivant la reprise de l'activité et de la valeur des importations. D'autre part, les dépenses publiques augmenteront en 2021 et 2022 dans le cadre d'une politique de dépenses expansionniste, alors que les investissements publics reprennent et que les coûts des projets continueront d'augmenter²⁰. La croissance des interventions spéciales du Trésor devrait être durable, dans un contexte de soutien public continu à la caisse nationale des retraites, aux EPE et aux banques publiques. La dette publique continuera d'augmenter rapidement, tout en restant à des conditions favorables.

La politique monétaire visera à équilibrer la nécessité de financer la reprise et le déficit public tout en maîtrisant la montée des pressions inflationnistes. L'inflation restera élevée pendant la période de projection, détériorant ainsi le pouvoir d'achat des ménages dans la mesure où la dépréciation du taux de change et les politiques de compression des importations entraînent une raréfaction des produits importés, ainsi qu'une augmentation du coût de la consommation et de l'investissement. Malgré l'amélioration des conditions de liquidité, les besoins élevés de financement budgétaire et les préoccupations liées à la préservation de la stabilité monétaire limiteront la disponibilité du crédit pour financer la reprise.

En l'absence de mise en œuvre effective des réformes structurelles prévues, la vulnérabilité de l'économie algérienne s'aggravera

La mise en œuvre effective du vaste programme de réforme favorisera la transition vers une trajectoire de croissance durable. Le Plan d'Action du Gouvernement a pour ambition de favoriser la transition de l'économie vers un modèle de croissance durable, tiré par le secteur privé, et de rétablir les équilibres macroéconomiques. À cet égard, il plaide en faveur de la poursuite des réformes de la gestion des finances publiques et de la rationalisation des

dépenses, notamment en passant d'un système universel de subventions publiques coûteuses à un système ciblé favorisant l'équité sociale. Il préconise des améliorations transversales et significatives de l'environnement des affaires, notamment par la réforme de la loi sur les investissements ou de la loi bancaire ainsi que par des gains de productivité à travers la restructuration et l'ouverture à l'actionnariat privé du capital des banques et entreprises publiques.

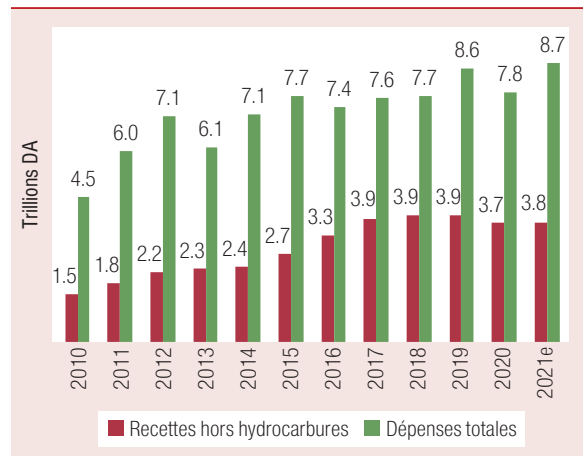
Dans le même temps, le pays reste toujours dépendant des recettes des hydrocarbures, et sa marge de manœuvre s'est réduite. Ces dernières années, les politiques de compression des importations et les vagues de dépréciation du taux de change ont permis de limiter en partie la hausse des déficits du compte courant et budgétaire, la dépréciation augmentant notamment la valeur en monnaie nationale des recettes d'exportation des hydrocarbures, malgré une baisse des volumes d'exportation. Néanmoins, les recettes budgétaires hors hydrocarbures couvrent une part décroissante des dépenses publiques (47 % en 2020) et les exportations hors hydrocarbures couvrent une part croissante mais marginale des importations (7 % en 2020). Dans un contexte d'inflation croissante des prix à la consommation et à la production, l'apport soutenu de liquidités par la Banque d'Algérie (BdA), la dépréciation du taux de change et la compression des importations auront un impact croissant sur la stabilité monétaire, la reprise économique et le niveau de vie des Algériens. La mise en œuvre de réformes structurelles visant à accroître la compétitivité, tout en rétablissant les équilibres macroéconomiques et en protégeant les ménages algériens, sera essentielle pour favoriser l'indépendance de l'Algérie vis-à-vis des recettes des hydrocarbures. (Figures 19 et 20)

Dans ce contexte, les principaux risques pesant sur nos prévisions de croissance et perspectives économiques à moyen terme sont les suivants :

1. **Des recettes en devises inférieures aux attentes en raison d'une demande en hydrocar-**

²⁰ Le projet de Loi de finances 2022 prévoit une augmentation de 19 % des dépenses courantes et une hausse de 27 % des dépenses d'investissement par rapport à la Loi de finances 2021.

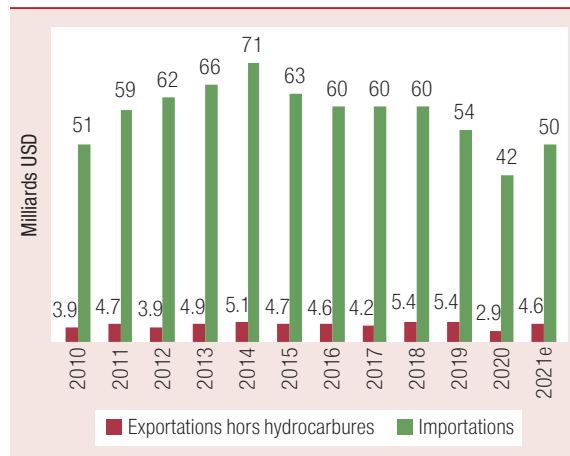
FIGURE 19 • Les recettes hors hydrocarbures couvrent moins de 45 % des dépenses publiques...



Source : Ministère des Finances ; estimations de la Banque mondiale.

bures et de prix inférieurs aux attentes, qui pourraient creuser les déficits budgétaires et extérieurs, renforcer le risque d'un ajustement désordonné (par exemple, du taux de change ou de la demande intérieure) pour protéger les réserves internationales. Des besoins de financement budgétaire plus élevés pourraient également conduire à une absorption supplémentaire des liquidités bancaires et à une consolidation de l'investissement public, entravant la croissance. En outre, la propagation de nouveaux variants de la COVID-19 à l'échelle mondiale pourrait contribuer à la volatilité des prix des hydrocarbures.

FIGURE 20 • ... et les exportations hors hydrocarbures couvrent encore moins de 10 % des importations



Source : Banque d'Algérie ; estimations de la Banque mondiale.

2. **Des progrès insuffisants dans la mise en œuvre des réformes structurelles et des politiques en faveur d'une reprise durable** dans le secteur privé pourraient menacer la croissance et retarder la transformation structurelle de l'économie algérienne qui l'éloignerait de sa dépendance vis-à-vis des recettes des hydrocarbures. La baisse structurelle de la croissance dans les secteurs hors-hydrocarbures continuerait, entravant la substitution des importations, et alimentant ainsi les pressions inflationnistes dans un contexte de baisse du taux de change.

TABLEAU 2 • Principaux indicateurs économiques

	2017	2018	2019	Estimation		Projections	
				2020	2021	2022	2023
Production et prix	Croissance annuelle, en pourcentage						
PIB réel	1,3	1,1	1,0	-5,1	4,1	2,0	1,5
Hors hydrocarbures	2,1	2,9	2,7	-3,9	-3,9	1,6	1,6
Hydrocarbures	-2,4	-6,4	-4,9	-10,2	10,6	1,9	-0,6
Par habitant	-0,9	-1,0	-1,0	-6,8	2,3	0,4	-0,1
Indice des prix à la consommation (moy. annuelle)	5,6	4,3	2,0	2,4	7,3	6,8	6,6
PIB (en trillions de dinars courants)	18,9	20,4	20,5	18,4	22,8	25,8	27,7
PIB (en milliards de dollars EU courants)	170,1	174,9	171,8	145,0	168,9	180,6	184,3

(suite à la page suivante)

TABLEAU 2 • Principaux indicateurs économiques (suite)

	2017	2018	2019	Estimation	Projections		
				2020	2021	2022	2023
Production de pétrole brut (mbpj)	1 059	1 040	1 023	899	910	978	973
Production de gaz naturel (milliards de m3)	94,5	92,3	86,1	87,7	102,7	97,7	92,7
Secteur extérieur	En pourcentage du PIB						
Solde du compte courant	-13,0	-9,7	-9,9	-12,6	-1,9	0,0	-3,3
Solde commercial	-13,2	-9,0	-9,1	-12,1	-1,2	0,7	-2,6
Exportations de biens et services	22,1	25,4	22,5	17,2	26,7	27,4	23,9
Exportations d'hydrocarbures	19,5	22,2	19,4	13,8	24,8	24,5	20,0
Exportations hors hydrocarbures	2,6	3,1	3,1	3,4	2,0	2,9	3,9
Importations de biens et services	35,3	34,4	31,6	29,3	27,9	26,7	26,5
Réserves en devises (mois d'importations) ^a	19,2	15,4	13,6	13,3	10,4	10,3	8,8
Taux de change (dinar par dollar EU; moy. annuelle)	111	116,6	119,4	126,8	135,1		
Prix des exportations de Sahara Blend (dollars EU)	54,1	70,8	63,5	41,4	71,1		
Finances du gouvernement central	En pourcentage du PIB						
Recettes et dons	32,0	33,5	32,2	30,7	31,6	31,6	28,7
Recettes des hydrocarbures ^b	11,5	14,2	13,0	10,5	14,8	15,8	13,2
Recettes hors hydrocarbures	20,5	19,3	19,2	20,2	16,8	15,8	15,5
Revenus fiscaux	13,9	13,3	13,9	14,3	12,8	12,3	12,2
Revenus non-fiscaux	6,6	6,0	5,3	6,0	4,0	3,5	3,3
Dépenses ^c	38,6	37,9	37,8	37,5	35,3	34,7	32,3
Dépenses courantes	24,8	26,1	23,9	27,2	23,1	20,9	20,0
Salaires et traitements	11,7	10,6	11,1	12,4	10,6	9,7	9,4
Achats de biens et services	1,0	1,1	1,1	0,6	1,0	0,9	0,9
Paiement des intérêts	0,9	0,5	0,6	0,9	0,8	0,9	1,1
Transferts courants	11,1	13,9	11,1	13,3	10,7	9,4	8,6
Dépenses d'investissement	13,8	11,9	13,9	10,3	12,3	13,8	12,3
Solde des CAS et interventions du Trésor	1,9	2,4	4,0	5,1	5,0	5,0	5,0
Solde budgétaire	-6,5	-4,4	-5,6	-6,9	-3,7	-3,0	-3,5
Solde budgétaire global	-8,4	-6,8	-9,6	-12,0	-8,7	-8,0	-8,5
Solde budgétaire global primaire	-7,5	-6,3	-9,0	-11,0	-7,9	-7,1	-7,4
Solde budgétaire global hors hydrocarbures	-20,0	-21,0	-22,6	-22,4	-23,5	-23,8	-21,7
Dette du Gouvernement central	27,0	37,7	45,6	51,8	55,0	60,8	65,1
Dette domestique	26,3	37,1	44,8	50,8	54,4	60,3	64,7
Dette externe	0,8	0,7	0,8	0,8	0,6	0,5	0,4

^a Excluant les droits de tirage spéciaux du FMI (DTS).

^b Inclut les dividendes de la Sonatrach et les revenus pétroliers transférés au FRR

^c En 2018, un transfert à la Caisse Nationale des Retraites à été recatégorisé des dépenses d'investissement aux transferts courants.



ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ NON MONÉTAIRE ET DES INÉGALITÉS EN ALGÉRIE

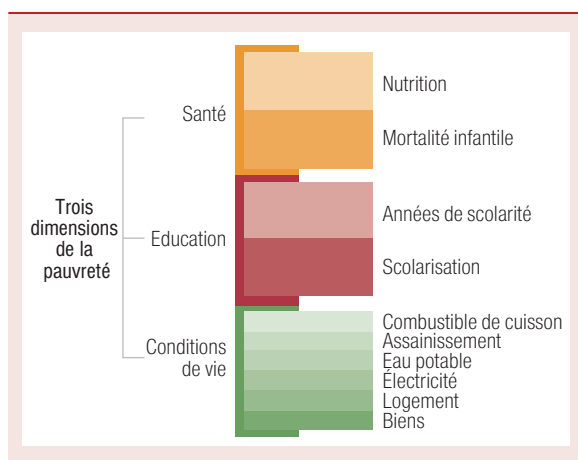
L'indicateur de la pauvreté multidimensionnelle s'est amélioré en Algérie entre 2013 et 2019, traduisant des progrès dans toutes ses dimensions : éducation, santé et conditions de vie. Bien que l'Algérie affiche des résultats honorables dans la région MENA, et malgré des améliorations notables, la pauvreté multidimensionnelle varie considérablement selon les régions et entre les zones rurales et urbaines. Les régions du Nord-Centre et du Nord-Est sont confrontées à des niveaux de privation inférieurs à ceux du reste du pays, tandis que la région des Hauts Plateaux Centre est confrontée à un niveau de privation plus élevé. Les régions les plus pauvres ont connu une amélioration plus rapide entre 2013 et 2019, montrant une convergence avec les régions plus riches. La santé et l'éducation sont devenues des dimensions plus importantes de la privation, soulignant les priorités politiques pour le développement humain de l'Algérie.

Mesurer la pauvreté à l'aide de l'indicateur de la pauvreté multidimensionnelle

Le taux de pauvreté multidimensionnelle en Algérie est passé de 2,1 à 1,4 % entre 2013 et 2019.

L'indicateur de la pauvreté multidimensionnelle (IPM) est une approche non monétaire permettant de mesurer le niveau de privation²¹ en se concentrant sur trois grandes dimensions : la santé, l'éducation et les conditions de vie (voir Figure 21). Celles-ci sont agrégées dans un indicateur unique variant de 0 à 100, où 100 représente le dénuement le plus total.²² Une personne est considérée comme « multidimensionnellement pauvre » si son niveau de privation dépasse 33. Les personnes dont l'indicateur va de 20 à 33 sont considérées comme vulnérables à la pauvreté multidimensionnelle. La dernière enquête en grappes à indicateurs multiples de 2019 permet de mettre à jour l'IPM par rapport à l'enquête précédente de 2013.²³ La baisse de l'IPM s'explique par l'amélioration de la santé, de l'éducation et des conditions de vie de la population. Le pourcentage de personnes vulnérables à la pauvreté multidimensionnelle a lui aussi baissé de 5,8 à 3,6 %. Le taux de pauvreté multidimensionnelle de l'Algérie – 1,4 % – est meilleur que celui de ses voisins régionaux, l'Égypte (5,2 %), l'Irak (8,6 %) et le Maroc (6,1 %), mais plus bas que le taux de pauvreté comparativement faible de la Tunisie (0,8 %) (Figures 22 et 23).²⁴

FIGURE 21 • Structure de l'indice de la pauvreté multidimensionnelle



Source: OPHI 2018.

Il y a eu une convergence de l'IPM entre les régions, mais des différences importantes subsistent. Les Hauts plateaux-Centre, les Hauts plateaux-Ouest et la région Sud, avec des taux de

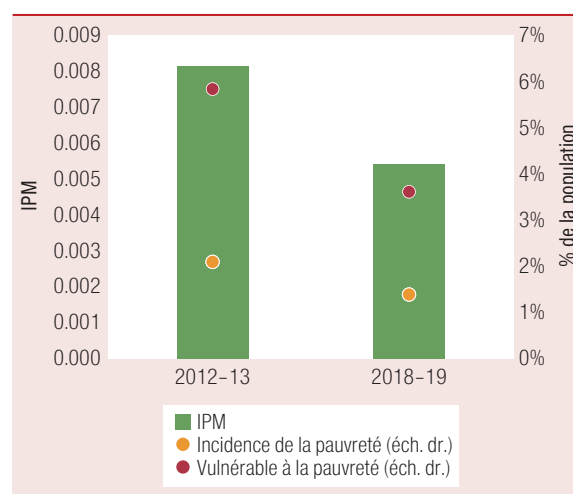
²¹ Alkire et Foster (2010) ont été les premiers à proposer cette méthode. L'IPM, développé dans le cadre de l'Initiative d'Oxford sur la pauvreté et le développement humain (OPHI), est une approche relativement récente, qui est devenue populaire au cours des dix dernières années. L'OPHI fournit également des estimations comparables de la pauvreté non monétaire pour plus d'une centaine de pays dans le monde. Voir Alkire, S., U. Kanagaratnam et N. Suppa N. (2020) pour les notes méthodologiques de l'IPM.

²² Chaque dimension est calculée avec différents indicateurs pondérés de manière égale dans leur dimension.

²³ Il convient de noter que les données utilisées dans cette analyse sont antérieures au début de la pandémie de COVID-19. Elles n'informent donc pas sur ses implications. De plus, la note traite de la privation structurelle, qui ne réagit pas immédiatement aux chocs.

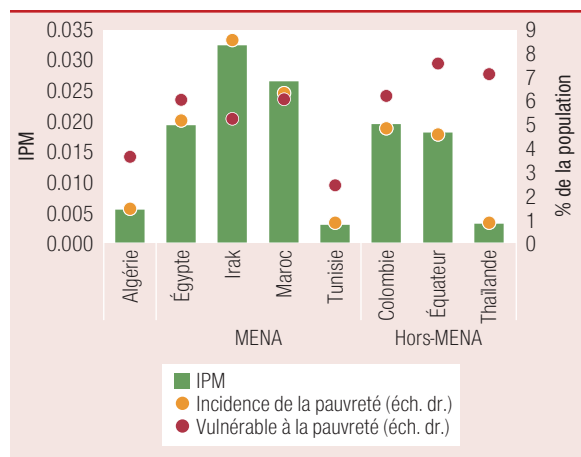
²⁴ À titre de comparaison, nous rapprochons nos estimations pour l'Algérie à l'aide du plus récent Rapport sur le développement humain (RDH) 2020 des Nations Unies. Nous sélectionnons quatre pays comparables de la région MENA – Égypte, Irak, Maroc et Tunisie – et trois pays hors MENA – Colombie, Équateur et Thaïlande. En outre, les différentes dimensions et indicateurs utilisés pour calculer l'IPM étaient les mêmes que ceux pris en compte dans le rapport mentionné ci-dessus afin de pouvoir comparer les pays.

FIGURE 22 • IPM et intensité de la pauvreté multidimensionnelle en Algérie



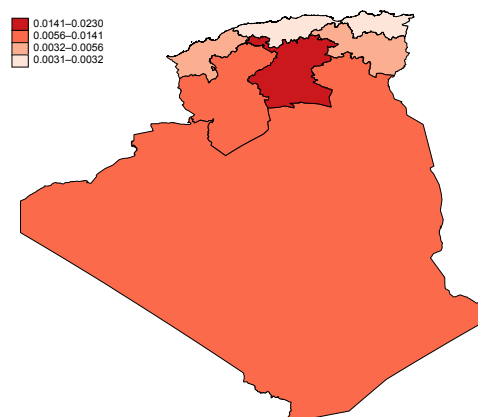
Source : Estimations des services de la BM, sur la base de l'enquête MICS.

FIGURE 23 • Comparaison de l'IPM et de l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle, 2014-2019



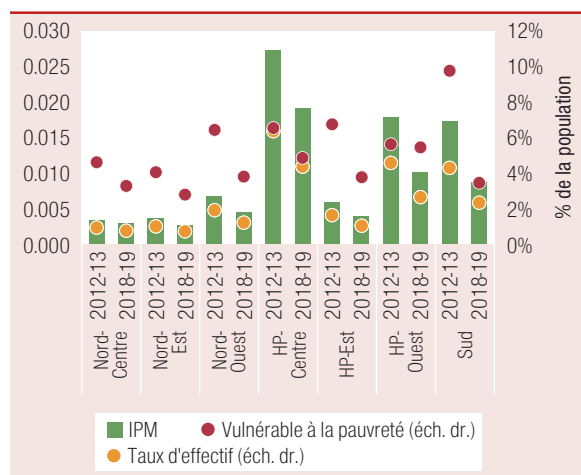
Source : Estimations du personnel de la BM, sur la base de l'enquête MICS et OPHI.

FIGURE 24 • Cartographie de l'IPM par région



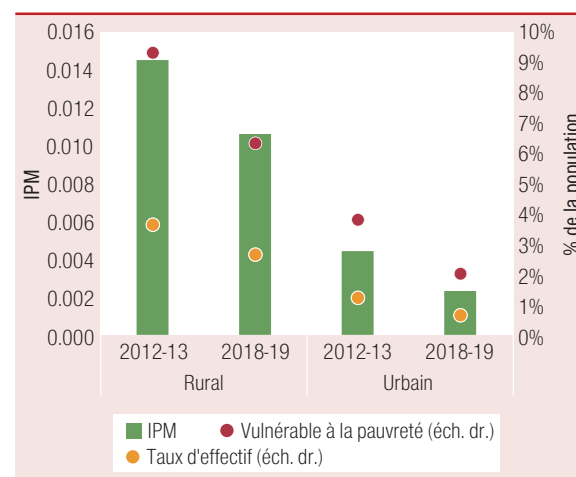
Source : Estimations des services de la BM, sur la base de l'enquête MICS.

FIGURE 25 • Analyse régionale de l'IPM, 2013-2019



Source : Estimations des services de la BM, sur la base de l'enquête MICS.

FIGURE 26 • IPM et pauvreté par zone, 2013-2019

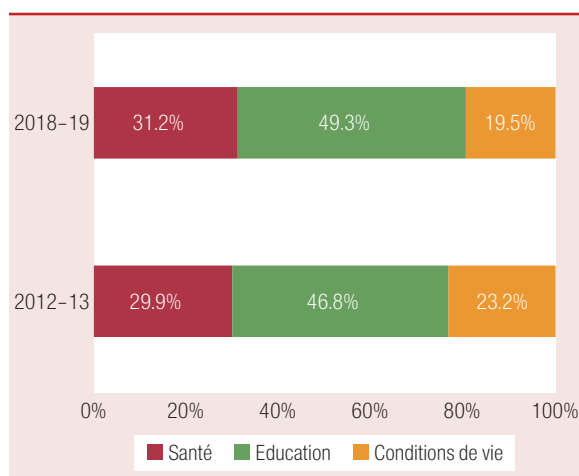


Source : Estimations du personnel de la BM, sur la base de l'enquête MICS.

pauvreté récents de 4,4 %, 2,6 % et 2,3 % respectivement, ont enregistré une réduction significative de la pauvreté, mais ils restent à la traîne par rapport aux quatre autres régions algériennes. De plus, si l'on étudie les différences entre les zones urbaines et rurales, il apparaît que le taux de pauvreté est quatre fois plus important dans les zones rurales que dans les zones urbaines en 2019 (Figures 24, 25 et 26). Il n'y a pas de différence significative entre les hommes et les femmes en termes de taux de pauvreté entre les deux cycles d'enquête.

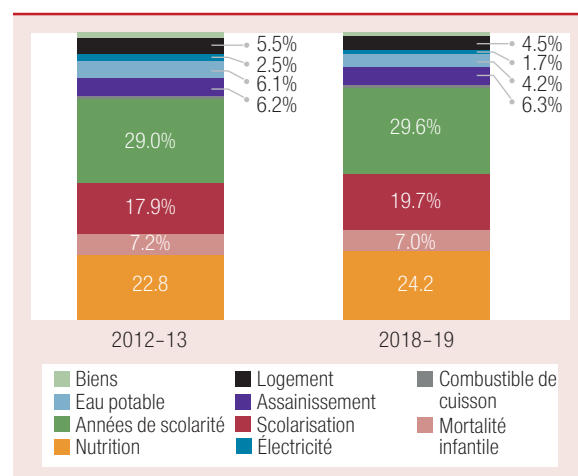
Des améliorations ont été enregistrées dans les trois dimensions de la pauvreté non monétaire, et le niveau de privation global est de plus en plus lié à l'éducation et à la santé. L'IPM permet de désagréger par dimensions la pauvreté multidimensionnelle globale. Cela permet de comparer instantanément la composition de la pauvreté au fil des ans. En Algérie, les lacunes en matière d'éducation contribuent pour près de la moitié à la pauvreté multidimensionnelle globale en 2019 (+2,2 points de pourcentage par rapport à 2013), tandis que le dénuement sur le plan sanitaire contribue à 30 % (+1,3 pp) et de mauvaises conditions de vie de

FIGURE 27 • Contribution de la dimension à la pauvreté globale (%), par année



Source : Estimations des services de la BM, sur la base de l'enquête MICS.

FIGURE 28 • Contribution de l'indicateur à la pauvreté globale (%) par année



Source : Estimations des services de la BM, sur la base de l'enquête MICS.

base à 20 % (-3,7 pp). La méthodologie permet une désagrégation supplémentaire de l'IPM au niveau des indicateurs. En effet, dans les différentes dimensions, les contributeurs les plus importants à l'IPM sont les années de scolarisation (30 %), l'assiduité scolaire (20 %) et la nutrition (24 %), et le poids des trois composantes dans l'IPM algérien a augmenté (Figures 27 et 28).

Au-delà de l'IPM

Des indicateurs complémentaires corroborent le constat que la pauvreté multidimensionnelle

a diminué. La pauvreté multidimensionnelle est calculée à l'aide de trois dimensions de la privation, qui sont identiques pour tous les pays. Bien que cela permette de comparer les IPM d'un pays à l'autre, l'approche est basée sur un ensemble restreint de variables comparables, en faisant abstraction de la dynamique et des niveaux de développement propres à chaque pays. Pour mieux comprendre les goulets d'étranglement du développement humain en Algérie, trois indicateurs supplémentaires sont analysés pour chaque dimension (voir Tableau 3).

TABLEAU 3 • Indicateurs ponctuels supplémentaires

Dimension	Indicateur
Éducation	Taux d'achèvement des études secondaires ^a
	Éducation dans la petite enfance ^b
	Capacité des enfants de 36 à 59 mois à : 1. connaître dix lettres, 2. lire quatre mots courants simples, 3. reconnaître et réciter les nombres de 1 à 10
Santé	Mortalité chez les moins de 5 ans
	État nutritionnel de l'enfant – retard de croissance, émaciation ou obésité
	Au moins une prévalence de MNT
Conditions de vie	Le ménage possède une voiture/camionnette
	Nombre de personnes par chambre
	Accès à Internet à la maison

^a Nous nous concentrons sur les jeunes adultes, âgés de 19 à 23 ans, pour laisser une marge de quelques années pour terminer l'enseignement secondaire obligatoire.

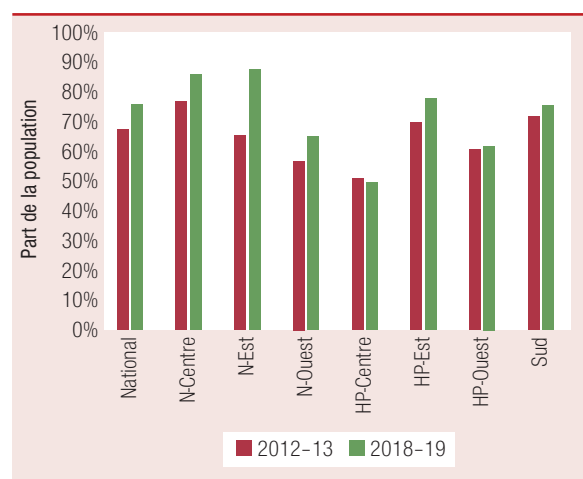
^b Nous nous concentrons sur les enfants de 5 ans seulement, car c'est l'âge minimum pour lequel nous disposons d'informations dans les deux cycles d'enquête.

^c Les enfants de moins de 5 ans (moins de 60 mois) sont considérés comme sous-alimentés si leur score z pour le rapport taille-âge (retard de croissance) ou le rapport poids/âge (insuffisance pondérale et surpoids) est inférieur/supérieur de deux écarts types par rapport à la médiane de la population de référence (<https://www.who.int/childgrowth/software/en/>). Les informations nutritionnelles ne sont pas fournies pour les ménages sans membres admissibles à la mesure ; ces ménages sont supposés non démunis dans cet indicateur.

Éducation : l'écart de niveau d'instruction entre zones urbaines et rurales a augmenté

Le nombre d'enfants ayant reçu une instruction dans la petite enfance a augmenté au fil des ans, mais certaines régions ont fait des progrès négligeables. Les capacités pertinentes des enfants de 5 ans ont considérablement augmenté et les zones rurales et urbaines ont convergé à cet égard. En Algérie, environ 75 % des enfants de 5 ans ont fréquenté un établissement d'enseignement formel en 2019 (+8 pp par rapport à 2013). Les taux et niveaux de croissance diffèrent considérablement d'une région à l'autre, les *Hauts plateaux-Centre* accusant un retard de 25 points de pourcentage par rapport au *Nord-Centre*. Au niveau national, 14 % des ménages avec des enfants de 3 à 5 ans ont des capacités avancées (c'est-à-dire que les enfants reconnaissent dix lettres, peuvent lire quatre mots courants simples et reconnaître et réciter les chiffres de 1 à 10). L'amélioration dans les zones rurales a été beaucoup plus marquée que dans les zones urbaines, montrant une convergence prometteuse. La qualité de l'éducation reste un sujet de préoccupation, car l'Algérie a obtenu un score très bas dans le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)²⁵ en 2015, se classant 68^e sur 70 pays (Figures 29 et 30).

FIGURE 29 • Éducation dans la petite enfance, par région



Source : Estimations des services de la BM, sur la base de l'enquête MICS.

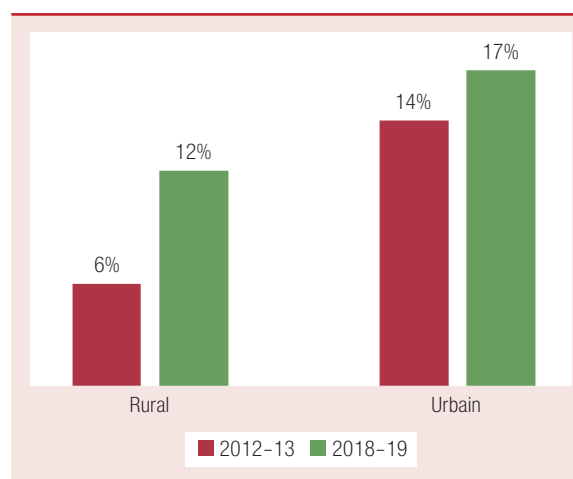
Le taux d'achèvement des études secondaires en Algérie s'est considérablement amélioré entre 2013 et 2019, mais des écarts subsistent entre les régions et entre les zones rurales et urbaines. L'achèvement des études secondaires est un élément particulièrement important, car c'est un indicateur du niveau de qualification des nouveaux arrivants sur le marché du travail, et la plupart des décrochages scolaires ont lieu entre la fin du primaire et le début de l'enseignement secondaire. À l'échelle nationale, parmi les ménages incluant des adultes âgés de 19 à 23 ans, 55 % comptaient un adulte ayant terminé ses études secondaires en 2019, soit une augmentation de près de 20 points de pourcentage par rapport à 2013. Mais les grandes différences entre les régions et entre les zones rurales et urbaines restent perceptibles (Figures 31 et 32).

Santé : les maladies non transmissibles sont un sujet de préoccupation croissant

Le taux de mortalité des moins de 5 ans en Algérie a diminué, mais la mortalité infantile

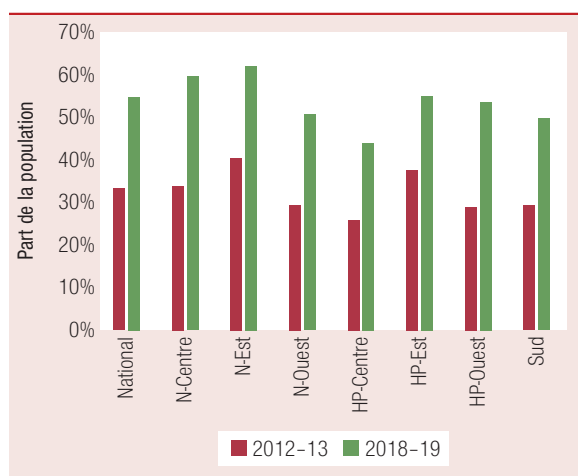
²⁵ PISA est une étude mondiale menée par l'OCDE dans 70 pays, qui évalue les performances des élèves de 15 ans en mathématiques, en sciences et en lecture.

FIGURE 30 • Enfants de 36 à 59 mois ayant des capacités avancées, par milieu



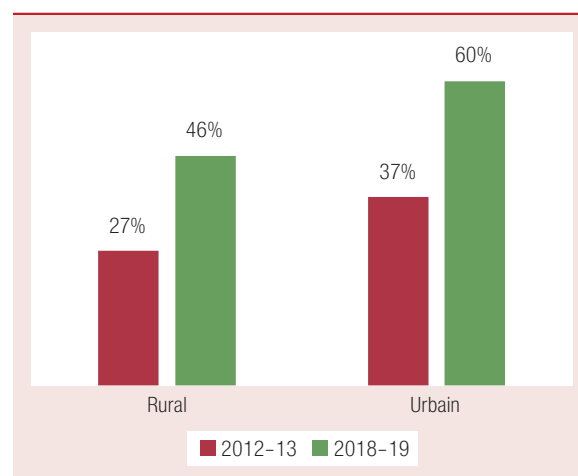
Source : Estimations des services de la BM, sur la base de l'enquête MICS.

FIGURE 31 • Taux d'achèvement des études secondaires, par région



Source : Estimations des services de la BM, sur la base de l'enquête MICS.

FIGURE 32 • Taux d'achèvement des études secondaires, par zone



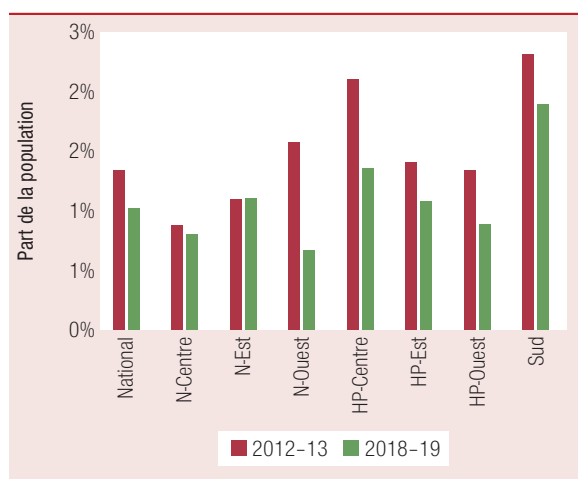
Source : Estimations des services de la BM, sur la base de l'enquête MICS.

dans la région Sud est bien supérieure au niveau national. Le pays a fait des progrès dans la réduction de la malnutrition, mais la prévalence des MNT a augmenté, et les ménages sont aujourd'hui plus nombreux à compter au moins un membre âgé de 15 ans ou plus atteint d'une maladie chronique. La mortalité des moins de 5 ans a diminué partout, mais les différences restent importantes selon les régions, les zones et les quantiles de richesse. La malnutrition infantile a elle aussi diminué de deux points de pourcentage au niveau national, mais

cette amélioration est moins visible dans les zones rurales.

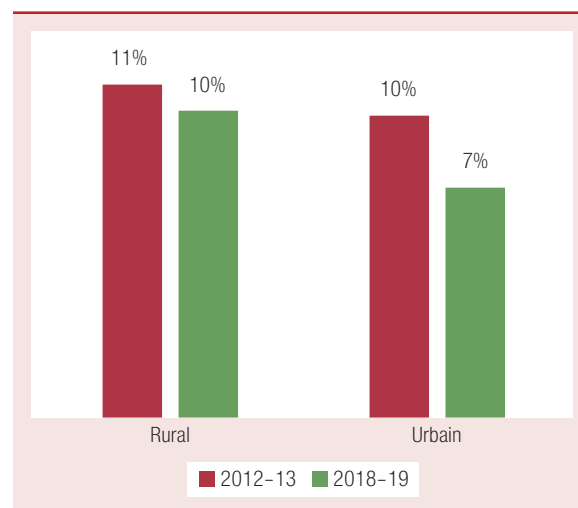
Cependant, la prévalence globale des MNT s'est aggravée, avec 52 % des ménages déclarant compter au moins une personne atteinte d'une maladie chronique. Les personnes vivant dans les zones urbaines souffrent davantage de MNT (55 %) que dans les zones rurales (47 %). Les principaux facteurs d'aggravation des MNT sont l'hypertension artérielle et le diabète, qui ont augmenté de 5 et 6 points de pourcentage, respectivement (Figures 33 à 36).

FIGURE 33 • Ménage touché par la mort d'un enfant de moins de 5 ans, par région



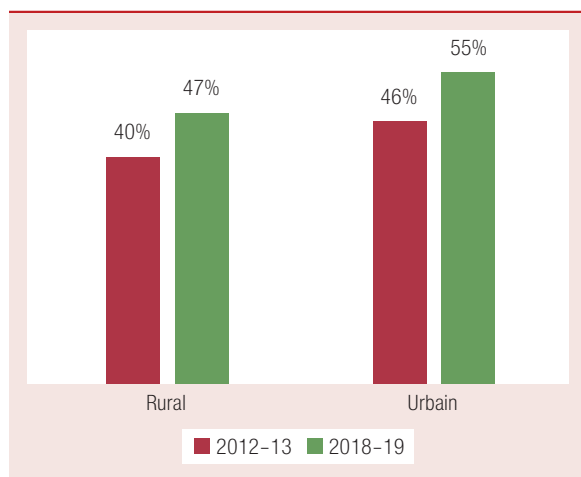
Source : Estimations du personnel de la BM, sur la base de l'enquête MICS.

FIGURE 34 • Ménage comptant des enfants souffrant de malnutrition, par zone



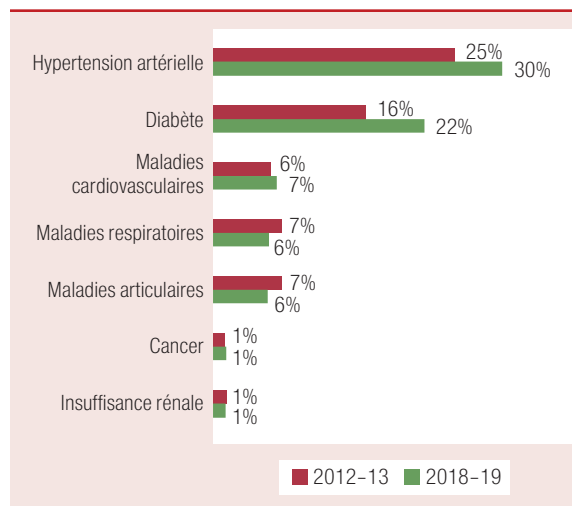
Source : Estimations du personnel de la BM, sur la base de l'enquête MICS.

FIGURE 35 • Prévalence d'au moins une MNT, par zone



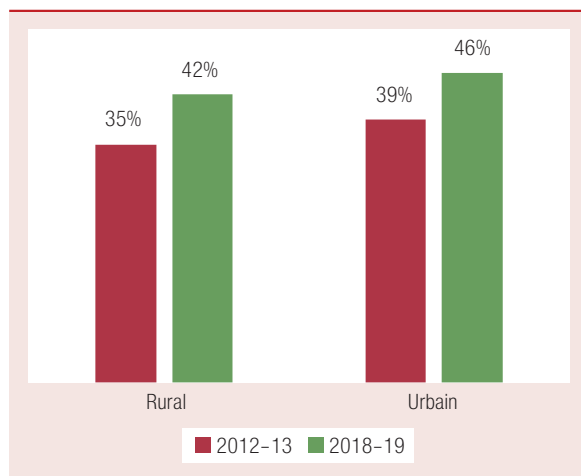
Source : Estimations des services de la BM, sur la base de l'enquête MICS.

FIGURE 36 • Prévalence d'une MNT, par type



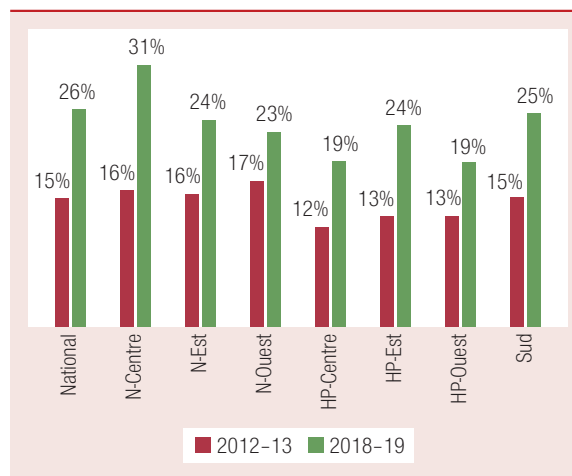
Source : Estimations des services de la BM, sur la base de l'enquête MICS.

FIGURE 37 • Le ménage possède au moins une voiture/un fourgon, par zone



Source : Estimations des services de la BM, sur la base de l'enquête MICS.

FIGURE 38 • Le ménage dispose d'une connexion internet à domicile, par région



Source : Estimations des services de la BM, sur la base de l'enquête MICS.

Conditions de vie : elles se sont améliorées, mais la connectivité reste à la traîne

Le taux de possession d'une voiture a augmenté, et les Algériens vivent aujourd'hui dans des logements moins exigus, mais la connectivité Internet reste toujours à la traîne. Le taux de possession d'une voiture s'est amélioré au fil des ans : 44 % des ménages algériens possédaient une voiture en 2019 contre 37 % en 2013, avec une certaine

différence entre les zones rurales et urbaines. Les ménages algériens ont également amélioré leurs conditions de vie, le nombre moyen de personnes par chambre passant de 2,8 à 2,4. L'accès à Internet reste un problème, malgré quelques améliorations récentes. En effet, seulement 26 % des ménages avaient accès à Internet à domicile en 2019. L'accès à Internet diffère selon les régions, et celle affichant le plus haut niveau d'accès est le *Nord-Centre* (31 %) et celles enregistrant le plus bas niveau sont le *Hauts plateaux-Centre* et les *Hauts plateaux-Ouest* (19 %).

L'accès à Internet est en outre très inégalement réparti entre les quintiles de richesse, les 40 % des ménages les moins riches n'ayant pratiquement aucun accès à Internet à la maison tandis que 88 % des ménages du quintile supérieur en sont équipés (Figure 37 et 38).

Conclusion : qui sont les pauvres ?

Les pauvres se concentrent dans la région pauvre des *Hauts plateaux Centre* (32 % d'entre eux), mais aussi dans les régions moins pauvres du *Nord-Centre* et *Nord-Ouest* (voir Tableau 2). Ils vivent principalement dans les zones rurales et ont souvent des familles plus nombreuses que les Algériens plus aisés. Le niveau d'éducation d'un chef de ménage pauvre est probablement très faible, voire nul. Les pauvres n'ont toujours pas accès à Internet et manquent de biens importants, tels qu'une voiture.

Même si l'Algérie a connu un ralentissement de la croissance au cours des cinq dernières années, elle a fait des efforts persistants pour améliorer le quotidien de sa population. En effet, au cours de la dernière décennie, l'Algérie a fait des progrès modestes dans la réduction de la pauvreté multidimensionnelle. Elle a réduit la mortalité des

moins de 5 ans et la malnutrition ; et amélioré l'éducation dans la petite enfance et le taux d'achèvement de l'enseignement secondaire, entre autres. Le choc de la pandémie de COVID-19 a pu altérer les tendances positives en matière de développement humain en Algérie, et a accru la nécessité, pour le gouvernement, de bien comprendre les complexités des dimensions du bien-être de ses citoyens, afin d'accélérer le chemin vers le rétablissement du pays. À cette fin, il serait utile d'avoir pour base de travail une bonne appréhension des tendances dans le temps, de la façon dont les personnes font face aux difficultés dans leur vie quotidienne (par exemple : nutrition, scolarisation, assainissement, services publics, etc.), en particulier ces dernières années. L'IPM est un indicateur utile pour analyser, accepter et reconnaître la situation actuelle, les améliorations qui ont été apportées et les lacunes qui restent à combler dans le bien-être de la population. Les populations pauvres et vulnérables sont un groupe important pour lequel il faut penser des politiques de soutien spécifiques, ciblant les dimensions de privation. Si ces populations sont protégées par une nutrition et une scolarisation adéquates, le capital humain et la productivité de l'Algérie pourraient grandement en bénéficier à l'avenir.

TABLEAU 4 • Profil de pauvreté (%)

Caractéristique du ménage, % sauf indication contraire	Pauvre selon l'IPM		Non pauvre selon l'IPM	
	2013	2019	2013	2019
Sexe du membre du ménage				
Masculin	51,0	50,2	50,7	51,0
Féminin	49,0	49,8	49,3	49,0
Zone : urbaine-rurale				
Rurale	70,6	79,5	36,4	36,6
Urbaine	29,4	20,5	63,6	63,4
Région				
Nord-Centre	8,7	13,8	34,0	32,6
Nord-Est	6,5	7,8	14,2	14,5
Nord-Ouest	7,5	13,8	15,4	16,6
Hauts plateaux-Centre	26,0	31,7	6,6	7,2
Hauts plateaux-Ouest	10,2	9,9	14,1	13,9
Hauts Plateaux Ouest	14,1	10,4	5,7	5,1
Sud	27,1	12,6	10,0	9,9
Tranches d'âge				
0-9	37,9	35,2	19,5	19,5
10-17	13,5	18,6	13,3	13,2
18-59	44,5	40,9	59,0	55,9
60+	4,1	5,4	8,1	11,4
Taille moyenne du ménage (nombre)	5,7	5,6	5,4	4,9
Niveau d'instruction du chef de ménage				
Aucune instruction/préscolaire	65,4	71,1	30,7	27,8
Enseignement primaire	28,5	19,9	22,2	21,9
Secondaire inférieur	4,0	7,2	24,8	25,1
Secondaire supérieur	2,1	1,3	16,0	17,2
Tertiaire	0,0	0,0	6,3	8,0

RÉSILIENCE DE L'ALGÉRIE FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES ET DE CATASTROPHE NATURELLE

Tout le territoire algérien est exposé à un large éventail de risques climatiques et géologiques – inondations, tremblements de terre, sécheresse, incendies de forêt, érosion côtière et des sols, etc. –, notamment dans les zones urbaines, qui affichent une croissance démographique rapide et concentrent une part importante de l'activité économique. Les inondations sont les catastrophes les plus fréquentes en Algérie, mais les pertes économiques les plus importantes ont été causées par les tremblements de terre. L'Algérie dispose d'un cadre juridique moderne de gestion des risques de catastrophe (GRC), un cadre clair de prise de décision en matière d'intervention d'urgence, et reconnaît l'importance de protéger les infrastructures stratégiques et les secteurs essentiels. De sérieux efforts de réduction des risques ont été menés, surtout dans la gestion des interventions d'urgence et la reconstruction, au détriment de la prévention. De plus, le partage de l'information n'est pas systématique, entraînant des incohérences notamment dans la prévention des catastrophes, et l'application de la législation GRC peut être améliorée. Des efforts importants devraient encore fournis pour la réduction et la gestion globale et intersectorielle des risques climatiques et de catastrophe.

Introduction

L'Algérie a subi cette année de nombreuses catastrophes climatiques, dont les crues subites

qui ont touché fin octobre la capitale du pays, Alger. Causées par des précipitations soudaines et abondantes, ces inondations ont succédé aux incendies de forêt dévastateurs de cet été et à une

TABLEAU 5 • Événements catastrophiques enregistrés dans la base de données EM-DAT (1954-2021)

Type de catastrophe	Nombre d'événements	Nombre de victimes	Nombre de personnes affectées ^a	Pertes économiques ^b
Inondation	50	4 892	808 725	1 543 917
Tremblement de terre	19	6 771	1 387 704	10 270 929
Tempête	4	27	10 122	n.d.
Température extrême	3	48	250 025	n.d.
Feu de forêt	2	30	n.d.	n.d.
Invasion d'insectes	2	n.d.	n.d.	n.d.
Épidémie ^c	2	1	568	n.d.
Glissement de terrain	1	15	696	n.d.
Sécheresse	1	n.d.	n.d.	n.d.
Total	84	8 471	2 457 840	11 814 846

^a Nombre total de blessés, sans abri ou nécessitant une assistance immédiate pendant la crise.

^b Estimation monétaire de tous les dommages et pertes économiques directement ou indirectement liés aux catastrophes (en milliers dollars EU).

^c Les impacts de la pandémie de COVID-19 ne sont pas encore pris en compte dans la base de données EM-DAT. En juin 2021, 3 481 décès étaient liés à la COVID-19. Source : Centre de ressources sur les coronavirus de l'Université de médecine Johns-Hopkins.

Remarque : n.d. signifie «non disponible».

longue période de sécheresse qui a considérablement réduit la sécurité hydrique du pays. Cette succession de catastrophes a renforcé le sentiment d'urgence du gouvernement algérien concernant ces risques de catastrophe dans leur globalité, mettant en lumière les principales vulnérabilités et les domaines d'amélioration du cycle de gestion des risques de catastrophe. À ce titre le pays lance des plans ambitieux pour lutter contre les effets du changement climatique et s'adapter à ses conséquences, à travers l'élaboration d'une stratégie visant à intégrer les différentes activités sectorielles qui soutiendront le renforcement de la résilience aux risques climatiques et de catastrophe.

Profil de l'Algérie en matière de risques de catastrophe

L'Algérie est exposée à de nombreux risques de catastrophes naturelles, dont les plus importantes sont les inondations, les tremblements de terre et les sécheresses. Entre 1954 et 2021, les inondations dévastatrices ont été plus fréquentes que les tremblements de terre, mais ces derniers ont causé des pertes économiques plus importantes et frappé le plus grand nombre de personnes. Au cours des 15 dernières années (2004–2019), les dépenses

publiques annuelles allouées à la réponse aux inondations, aux tremblements de terre et aux incendies de forêt se sont élevées en moyenne à 255 millions USD. Alors que les impacts des catastrophes naturelles historiques, essentiellement de nature locale, n'ont eu en Algérie que des conséquences limitées sur les agrégats macroéconomiques, ces catastrophes ont eu de nombreux impacts territoriaux et redistributifs négatifs. Les zones urbaines du nord du pays, qui enregistrent une croissance démographique rapide et concentrent une part importante de l'activité économique, sont particulièrement exposées aux risques de catastrophe. Il est à noter que l'impact économique des catastrophes historiques ne reflète que partiellement les risques auxquels le pays est confronté. Des évaluations probabilistes indiquent que les pertes potentielles liées aux catastrophes pourraient atteindre environ 0,7 % du PIB²⁶ en moyenne et par an, soit presque le double de la moyenne historique, cela étant largement influencé par le potentiel dévastateur d'une catastrophe sismique majeure en milieu urbain.

²⁶ Bilan mondial sur la réduction des risques des catastrophes (GAR), Profil risque pays, Stratégie internationale de prévention des catastrophes de l'ONU (UNISDR).

Le changement climatique (CC) participera à exacerber la variabilité des conditions hydro-météorologiques. En effet, les modèles climatiques prédisent un réchauffement des températures du pays, avec des canicules plus fréquentes et moins de gelées, et une hausse des précipitations irrégulières²⁷. Le Plan national climat²⁸ anticipe les effets suivants : (i) dégradation du couvert végétal et des sols entraînant une érosion accrue, (ii) des événements météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents (pluies torrentielles, périodes de sécheresse, canicules, feux de forêt, submersion marine, etc.), (iii) élévation du niveau de la mer et perturbation des zones côtières et des milieux marins, (iv) perturbation de la recharge des aquifères, du ruissellement de surface, de l'envasement ou du remplissage des barrages-réservoirs et (v) détérioration de la sécurité alimentaire et augmentation des déplacements de population dus à l'avancée du désert.

L'Algérie est exposée à des risques récurrents de catastrophes majeures

Entre 1954 et 2021, les inondations ont représenté 60 % des événements catastrophiques en Algérie, impactant plus de 800 000 personnes sur l'ensemble du territoire, et représentant plus de 1,5 milliard USD de pertes économiques²⁹. Le nord du pays concentre les principaux risques d'inondations dues aux crues des oueds et au ruissellement urbain (Figure 39). Le pays est de plus en plus vulnérable aux inondations en raison des effets combinés du CC et de l'urbanisation rapide. Selon les estimations, le nombre de tempêtes exceptionnelles frappant l'Algérie pourrait croître d'environ 41 %, générant des inondations, des glissements de terrain et des dégâts importants³⁰. De 2004 à 2015, le gouvernement algérien a dépensé 2,8 milliards USD pour la prévention des inondations, soit 70 % du total des dépenses consacrées à la prévention des risques.

Le nord de l'Algérie est sujet à de forts épisodes sismiques qui ont causé 6 771 décès et plus de 10 milliards USD de pertes économiques³¹ entre 1954 et 2021. Les tremblements de terre sont la cause principale de pertes économiques et ont touché plus de personnes que toutes les autres catastrophes naturelles. Les tsunamis représentent

FIGURE 39 • Carte préliminaire des zones exposées à des risques d'inondation (MRE, 2015)

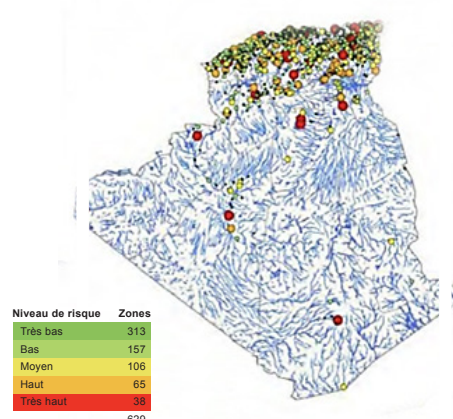
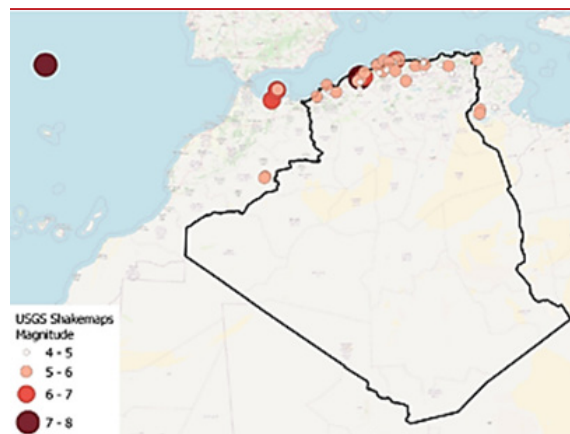


FIGURE 40 • Fréquence des épisodes sismiques 1974-2019



Source : Équipe de la BM, basé sur la version 4 de Shakemap de l'Institut de surveillance géologique des États-Unis (USGS)

également une menace pour les zones côtières du pays, avec des pertes annuelles moyennes s'élevant à 170 000 USD³² (Figures 40 et 41).

²⁷ Banque mondiale. Portail des connaissances sur le changement climatique.

²⁸ « Plan national climat », ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables, 2019.

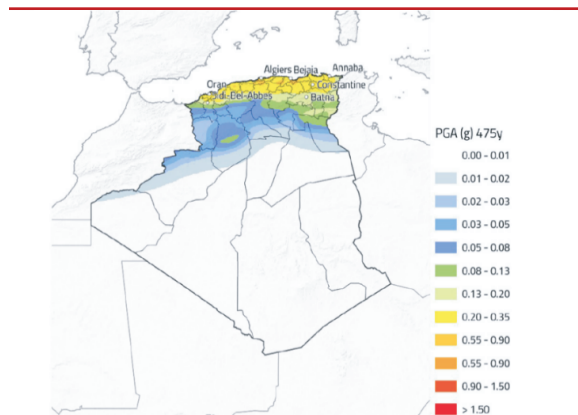
²⁹ Base de données EM-DAT (1954-2021).

³⁰ Banque mondiale. Portail des connaissances sur le changement climatique. Lien vers le site Internet

³¹ Base de données EM-DAT (1954-2021).

³² Bilan mondial sur la réduction des risques des catastrophes (GAR), Profil risque pays, Stratégie internationale de prévention des catastrophes de l'ONU (UNISDR).

FIGURE 41 • Risque de catastrophe sismique^a



Source : Profil Pays : Algérie, Modèle de tremblement de terre mondial (GEM), 2019.

^a La carte des risques sismiques montre la répartition géographique de l'accélération maximale du sol (PGA) avec une probabilité d'être dépassée de 10 % en 50 ans, calculée pour les conditions de référence des roches (vitesse des ondes, taux de cisaillement, Vs30, de 760 à 800 m/s).

Concernant les incendies de forêt, plus de 99 % des zones boisées d'Algérie sont confrontées à un risque d'incendie moyen ou élevé. Le nombre de départs de feu augmente depuis 2010 et la période de surveillance et de mobilisation des services de lutte contre les incendies de forêt a été allongée depuis les incendies de 2016 et 2020. Les pertes annuelles³³ sont estimées entre 15 et 19 millions USD³⁴. En 2020, l'indemnisation versée aux victimes s'élevait à environ 6 millions USD³⁵.

L'Algérie est également exposée à de nombreux autres risques climatiques. Les périodes récurrentes de sécheresse intense qui ont commencé en 1977 constituent une menace pour les ressources hydriques déjà rares du pays³⁶. L'érosion des sols affecte plus de 13 millions d'hectares du territoire national, qui perd chaque année près de 400 000 ha³⁷. La désertification menace plus de 17 millions d'hectares dans les zones de steppes³⁸. L'érosion côtière³⁹ entraîne des coûts directs à hauteur de 313 millions USD par an (0,2 % du PIB)⁴⁰.

Les zones urbaines sont particulièrement exposées aux catastrophes naturelles. 86 % de la population vivait en 2008 dans les villes et la population urbaine devrait doubler d'ici 2030⁴¹. Neuf Algériens sur dix vivent dans les régions côtières du Nord, qui ne représentent que 12,6 % du territoire national. Cette situation a entraîné la prolifération et la marginalisation de quartiers informels, la construction de logements

de fortune, ainsi que la congestion des transports, la pollution et la vulnérabilité aux risques majeurs.

Alger, la capitale, est particulièrement vulnérable aux risques climatiques, en particulier les tremblements de terre et les inondations, et aux impacts des changements climatiques en raison de sa forte densité de population, de son taux d'urbanisation élevé et de sa situation géographique. Selon le recensement national de 2008, la wilaya d'Alger concentrait 8 % de la population du pays. La région est exposée aux tremblements de terre, aux tsunamis, aux inondations, à l'érosion côtière, aux glissements de terrain et aux pénuries d'eau⁴². Concernant les risques d'inondation, 53 % des zones les plus densément peuplées d'Alger risquaient d'être inondées en 2021. En termes d'infrastructures essentielles, 42 % des grands axes routiers, 19 % des écoles, 21 % des hôpitaux et 41 % des casernes de pompiers de la capitale sont situés dans des zones exposées à des risques d'inondation⁴³. De même, les bidonvilles et la Casbah sont les plus vulnérables à l'activité sismique⁴⁴.

³³ Liées à la seule valeur commerciale du bois et du liège et aux opérations de lutte contre les incendies de forêt et de restauration de la végétation.

³⁴ Livre blanc sur l'impact des changements climatiques en Algérie, 2021.

³⁵ Prof. Afra 2021. Présentation du projet de stratégie nationale de réduction des risques majeurs, Université de Msila.

³⁶ Selon le dernier rapport de l'Institut des ressources mondiales, l'Algérie est le 29^e pays le plus touché par le stress hydrique.

³⁷ Livre blanc sur l'impact des changements climatiques en Algérie. 2021.

³⁸ Travaux de cartographie réalisés par la DG Forêts et l'Agence spatiale algérienne (ASAL) en 2010.

³⁹ Liée à l'élévation du niveau de la mer, à l'extraction de sable et au développement côtier.

⁴⁰ *Côtes en voie de disparition au Maghreb : l'érosion côtière et ses coûts*. Banque mondiale et National Oceanographic Center (NOC), Royaume-Uni, 2021.

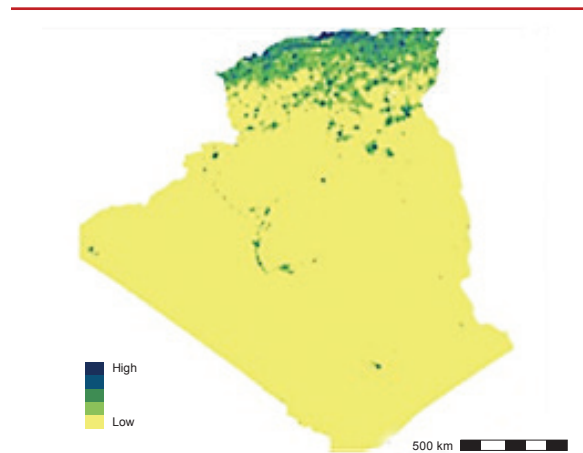
⁴¹ Schéma national d'aménagement du territoire, 2030

⁴² *City Scan de la ville d'Alger, Algérie*, 2021, Banque mondiale.

⁴³ Ibid.

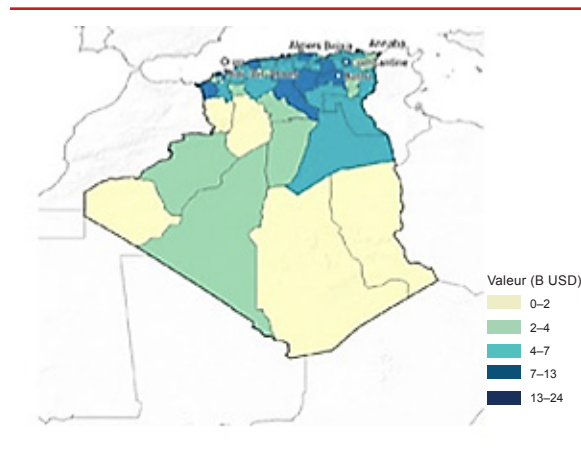
⁴⁴ *Étude sur la vulnérabilité et l'adaptation au changement climatique et aux risques naturels de la wilaya d'Alger*, ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, 2013.

FIGURE 42 • Densité de population



Source: WorldPop et CIESIN, 2018. <https://www.worldpop.org/doi/10.5258/SOTON/WP00675>.

FIGURE 43 • Bâtiments exposés



Source: Global Earthquake Model. 2019.

Principales conclusions du diagnostic

L'Algérie dispose d'un cadre juridique moderne de gestion des risques de catastrophes (GRC), mais la coordination interministérielle de la GRC reste relativement ponctuelle et essentiellement axée sur la coordination de crise plutôt que sur la prévention ou le relèvement. Le cadre juridique et réglementaire constitue une base politique de GRC solide pour un environnement propice au renforcement de la résilience en Algérie. Il comprend, mais sans s'y limiter, la Loi de 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes⁴⁵, la réglementation sur la préparation et la réponse aux risques de catastrophe, le cadre de financement des risques, les normes de construction parasismiques ainsi que de nombreuses lois et décrets sectoriels. Plusieurs mécanismes de coordination intersectorielle de GRC ont été mis en place, tels que la Commission nationale pour la protection des forêts (CNPFF), l'Organe national de coordination pour la lutte contre la désertification (ONC/LCD) et le Comité intersectoriel chargé d'assister la Délégation nationale aux risques majeurs (DNRM). Cependant, la mise en œuvre de ces différents mécanismes n'est pas efficace.

Il existe une grande quantité de données sur les risques climatiques et de catastrophe, mais des lacunes subsistent en termes de normalisation et de partage de l'information. Suite à l'approbation de la Loi n° 04-20⁴⁶, de nombreuses évaluations

sectorielles des risques ont été menées. Par exemple, un Atlas⁴⁷ des zones inondables basé sur des données spatiales recense 865 sites à risque dans tout le pays. Pour les risques sismiques, de nombreuses études utilisent la cartographie des risques, le micro-zonage, la vulnérabilité, le risque urbain et les géotechniques. Mais les évaluations multirisques ne sont pas encore réalisées et il n'existe pas de profil de risque de catastrophe qui quantifierait les pertes économiques potentielles associées aux différents risques.

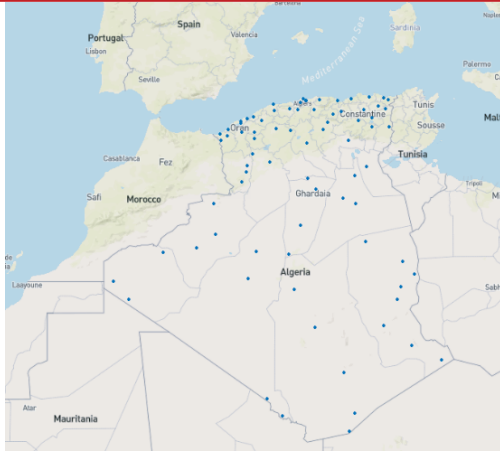
Le gouvernement algérien a accompli des efforts importants en termes de réduction des risques. Quelques réalisations positives peuvent être mentionnées :

⁴⁵ Loi n° 04-20 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes.

⁴⁶ La Loi n° 04-20 indique que le gouvernement doit garantir aux citoyens un accès égal et permanent à toutes les informations relatives aux risques majeurs, notamment : (i) la connaissance des risques auxquels est exposé leur lieu de résidence et sa vulnérabilité, (ii) les informations relatives aux dispositifs de prévention des risques majeurs et (iii) les informations sur les systèmes de gestion des catastrophes. Par ailleurs, le Décret exécutif n° 05-318 stipule que les plans d'occupation des sols (POS) doivent inclure une carte délimitant les zones exposées aux risques naturels, tandis que la Loi n° 04-05 lie l'évaluation des risques aux mesures d'aménagement du territoire et aux codes de la construction.

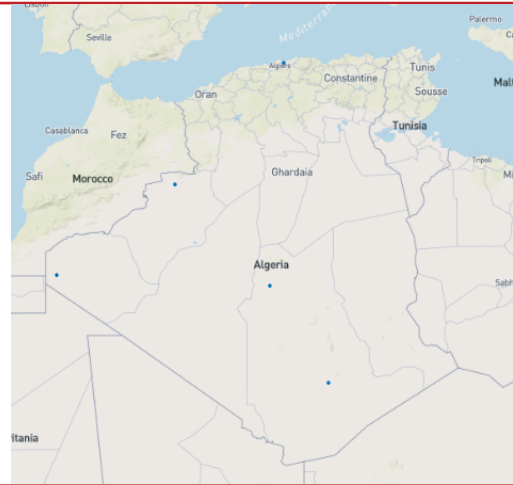
⁴⁷ Dans le cadre d'une évaluation nationale préliminaire des risques d'inondation réalisée en 2014-2017.

FIGURE 44 • Stations d'observation météorologique de surface du réseau synoptique de l'ONM



Source: Mapbox.

FIGURE 45 • Stations de sondage d'altitude de l'ONM



Source: Mapbox.

- Depuis 2000, d'importants moyens humains et financiers ont été mobilisés pour protéger les villes exposées aux **risques d'inondation**. Pour assurer une approche globale et transversale, une stratégie nationale de lutte contre les inondations a été élaborée à l'horizon 2030. La démarche définie dans cette stratégie se matérialise dans un plan interministériel qui vise principalement à assurer la sécurité des personnes dans les zones exposées aux inondations.
- Depuis le séisme catastrophique d'El Asnam (Chlef) de 1980, un nombre important d'études ont été menées sur les différentes composantes du **risque sismique** : aléas naturels, micro-zonage, vulnérabilité, risque urbain et géotechnique. De plus, depuis 2005, le risque sismique doit être pris en compte dans les instruments d'urbanisme, et depuis 1981, les constructions publiques suivent la réglementation parasismique algérienne (la dernière version date de 2003). Cependant, de nombreux bâtiments vulnérables ont été construits avant la publication du code du bâtiment et l'évaluation des risques reste basée sur des projets locaux fragmentés.
- La CNPF, présidée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, se réunit chaque année avant la saison des **feux de forêt**. Des comités opérationnels sont mis en place au niveau des wilayas ainsi qu'au

niveau des daïras et des communes. Malgré cette organisation institutionnelle, ces comités manquent de ressources matérielles pour la prévention (points d'eau, pistes forestières, moyens de surveillance, stations météorologiques, etc.). L'une des principales lacunes du système de prévention réside dans la difficulté à identifier l'origine des incendies.

- Des programmes nationaux ont été mis en œuvre pour freiner **la désertification** et réduire les **risques de sécheresse**, en préservant l'eau et les sols et en protégeant les bassins versants : le Barrage Vert, le Programme national de reboisement, le Programme de renouvellement rural 2009–2014 et le Plan national sécheresse élaboré en 2019⁴⁸. En ce qui concerne l'érosion côtière, la Loi n° 02-02 adoptée en 2002 réglemente l'utilisation des zones côtières. Le gouvernement a élaboré en 2015 sa stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières (SN GIZC) qui, tout en valorisant le littoral et en prévenant la dégradation des milieux naturels, doit assurer la pérennité des zones côtières et leurs avantages.

⁴⁸ Financé par la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), sous la direction de la DGF.

En matière de continuité de service, le cadre réglementaire algérien reconnaît l'importance de protéger les installations stratégiques pour garantir la continuité des services essentiels. Or, il n'existe pas d'inventaire géoréférencé des sites « sensibles » ni de stratégie d'évaluation de la résilience des services essentiels et leur interdépendance sectorielle. Les walis sont chargés d'identifier les sites « sensibles » et les opérateurs de préparer les plans ORSEC au niveau national. La défaillance d'une infrastructure stratégique peut déclencher des séquences en cascade dans d'autres secteurs essentiels interconnectés sur plusieurs wilayas, voire au niveau national. Une approche plus intégrée est donc nécessaire en prenant en compte non seulement les sites sensibles individuels, mais aussi les interdépendances entre chaque secteur essentiel et la vulnérabilité des services critiques.

L'Algérie possède de bonnes capacités dans ses services hydrométéorologiques et climatiques ainsi que dans ses systèmes d'alerte précoce (SAP). L'Office national de la météorologie (ONM) utilise des modèles de prévisions régionales à haute résolution, mais les services hydrométéorologiques et de surveillance des risques sismiques manquent de coordination institutionnelle. En ce qui concerne les SAP, l'ONM, l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH) et le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) sont respectivement chargés d'émettre des alertes météorologiques, des alertes de grande sécheresse et des alertes sismiques. Mais les réseaux d'observation de ces organismes doivent encore être modernisés et le partage des données hydrométéorologiques entre les différents acteurs n'est pas toujours standardisé, d'où l'impossibilité d'anticiper la survenue d'inondations majeures. Certaines des activités identifiées de renforcement des SAP sont : (i) l'intégration des informations relatives aux risques de catastrophe, (ii) l'institutionnalisation de bases de données communes et (iii) la définition de procédures claires de déclenchement et de diffusion des alertes.

L'Algérie dispose d'un cadre décisionnel clair en matière d'intervention d'urgence⁴⁹. Ce cadre précise les modalités d'élaboration et de mise

en œuvre des plans ORSEC au niveau national, inter-wilaya, wilaya, commune et site « sensible », selon une approche articulée et harmonisée. La Direction générale de la protection civile (DGPC) poursuit ses efforts pour assurer une vision intégrale de la mise en œuvre au niveau national à travers le Centre national de coordination (CENAC). Le Décret n° 19-59 a amélioré la qualité de la réponse opérationnelle en favorisant le partage des bases de données et des procédures entre les structures opérationnelles de la DGPC gérées par le CENAC.

Le cadre juridique ne définit pas les responsabilités des différentes parties prenantes dans les domaines de la planification ex ante, de la coordination et de la mise en œuvre des processus de relèvement post-catastrophe. La Loi n° 04-20 n'aborde pas la phase de relèvement post-catastrophe. Selon le Décret exécutif n° 19-59, la phase de réhabilitation et de reconstruction devrait être couverte par les plans ORSEC qui ont adopté en 2021 un module d'évaluation méthodologique des dommages, les données d'évaluation des dommages étant enregistrées sur une plateforme gérée par la DNRM⁵⁰. Une grande partie des efforts reste concentrée sur la réhabilitation et la reconstruction à court terme alors que les besoins à long terme ne sont pas pris en compte, principalement en raison de : i) l'absence de lignes directrices pour les stratégies multisectorielles globales de relèvement, et de ii) l'absence de processus clair de budgétisation des programmes de relèvement qui nécessitent des investissements pluriannuels.

Enfin, en ce qui concerne le financement et l'assurance des risques, les dépenses ex ante en cas de catastrophe restent faibles par rapport à celles allouées à la réponse et à la reconstruction. Le fonds d'urgence « Fonds de calamités naturelles et de risques technologiques majeurs » est le principal mécanisme de financement de la réponse

⁴⁹ La Loi n°04-20 complétée par le décret n° 19-59 récemment adopté en janvier 2021 fixe le cadre général de la préparation et de la réponse aux catastrophes.

⁵⁰ Après une catastrophe, le CTC évalue les dommages structurels subis par les bâtiments et communique ces données via une plate-forme numérique.

et de la reconstruction. De plus, le gouvernement peut prendre en charge les coûts de reconstruction par le biais de lignes budgétaires exceptionnelles, en fonction de l'espace budgétaire disponible (Loi de finances, Fonds spécial d'urgence, etc.)⁵¹. Malgré l'obligation depuis 2004 d'être assuré CAT-NAT, le taux de couverture reste faible (8 % des propriétés industrielles et commerciales, 4 % des logements et 1 % des activités agricoles sont actuellement assurés).

Prochaines étapes

L'Algérie a progressé de façon significative dans la gestion des risques climatiques et de catastrophe, notamment en menant de nombreuses évaluations des risques qui ont permis de développer une solide base de connaissances, en investissant dans la réduction des risques, en développant un cadre juridique moderne de gestion des risques et en mettant en place un fonds gouvernemental destiné au financement des aides

et indemnités aux sinistrés. Cependant, de nombreux problèmes subsistent : (i) lacunes dans la mise en œuvre opérationnelle des différents mécanismes existants de GRC ; (ii) absence de standardisation du partage d'information entre les principaux organismes en charge de la gestion des risques, (iii) insuffisance des ressources allouées à la prévention et (iv) faible coordination des principaux acteurs, notamment entre les services météorologiques et hydrométéorologiques. Dans ce contexte, il sera ainsi essentiel d'identifier les principaux domaines d'intervention en vue de (i) réviser et mettre en œuvre la stratégie nationale de gestion des risques de catastrophe du pays, (ii) préparer la feuille de route de modernisation de ses services climatiques et hydrométéorologiques et ses systèmes d'alerte précoce et (iii) renforcer la capacité du gouvernement à gérer et intervenir en cas de catastrophe.

⁵¹ Ces indemnités établies post-catastrophe ne couvrent que les catastrophes de gravité moyenne à sévère.

BIBLIOGRAPHIE

Chapitres 1 et 2

Agence Nationale de l'Emploi - Statistiques

<http://www.anem.dz/ressources/pdf/2021/aout-2021.pdf>.

Algérie Presse Service

- "Tizi-Ouzou/Incendies : plus de 5.100 ha d'arbres fruitiers et plus de 19.100 animaux d'élevage brûlés". (August 22, 2021).
<https://www.aps.dz/regions/126427-tizi-ouzou-incendies-plus-de-5-100-ha-d-arbres-fruitiers-et-plus-de-19-100-animaux-d-elevage-brules>.
- "Covid-19: Nearly 3.5 million people vaccinated to date". (30 juillet 2021).
<https://www.aps.dz/en/health-science-technology/40314-covid-19-nearly-3-5-million-people-vaccinated-to-date>.
- "COVID-19 : onze millions d'Algériens vaccinés à ce jour". (11 octobre 2021).
<https://www.aps.dz/sante-science-technologie/128708-covid-19-onze-millions-d-algeriens-vaccines-a-ce-jour>.

- "Constantine: Sidal lance mercredi la production du vaccin anti-Covid-19". (29 septembre 2021).
<https://www.aps.dz/sante-science-technologie/128081-constantine-sidal-lance-mercredi-la-production-du-vaccin-anti-covid-19>.

Banque d'Algérie (Banque centrale)

- Programme spécial de refinancement. Règlement n° 2021-02 du 10 juin 2021.
<https://www.bank-of-algeria.dz/pdf/reglements2021/reglement202102.pdf>.
- Instruction n° 05-2017 of 22 October 2017 laying down the special conditions for the domiciliation of import operations of goods intended for resale in the state.
<https://www.bank-of-algeria.dz/pdf/instructions2017/instruction052017.pdf>.

Plan de relance économique 2020–2024.

Juin 2021

<http://www.premier-ministre.gov.dz/ressources/front/files/pdf/plans-d-actions/bilan-2021/Plan%20de%20relance%20%C3%A9conomique%202020-2024-fr.pdf>.

Agence d'information sur l'énergie (EIA). "Short-term energy outlook". 13 octobre 2021

<https://www.eia.gov/outlooks/steo/>.

Commission européenne

- "Quarterly Report Energy on European Gas Markets with focus on the European barriers in retail gas markets Market Observatory for Energy. DG Energy. Volume 14 (premier numéro, premier trimestre de 2021). 2021".
https://ec.europa.eu/energy/sites/default/files/quarterly_report_on_european_gas_markets_q1_2021_final.pdf
- "Quarterly Report Energy on European Gas Markets with focus on the European barriers in retail gas markets Market Observatory for Energy. DG Energy. Volume 14 (deuxième numéro 2, second trimestre de 2021). 2021".
https://ec.europa.eu/energy/sites/default/files/quarterly_report_on_european_gas_markets_q2_2021_final.pdf.

Organisation pour l'alimentation et l'agriculture. "The FAO Food Price Index rose further in September". 10 octobre 2021.

<http://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/>.

Secrétariat général du gouvernement

- Modalities for the application of the import or export license regimes for products and goods. December 6, 2015.
<https://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/2015/F2015066.pdf?znjo=66>.
- list of goods subject to the provisional additional safeguard additional duty and the corresponding rates. January 26, 2019.
<https://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/2019/F2019026.pdf>.

Plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre du Programme du Président de la République. Septembre 2021.

http://www.apn.dz/fr/images/actualits_specials_3/plan-d-action-du-gouvernement-2021-fr.pdf.

Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République. 06 février 2020.

<http://www.mf-ctrf.gov.dz/presse/plan-action-gouvernement-fr-6-fev-2020.pdf>.

Liberté Algérie

- "Flambée des prix des fruits et légumes sur le marché cette année, la Mitidja est peu fertile". (August 28, 2021).
<https://www.liberte-algerie.com/actualite/cette-annee-la-mitidja-est-peu-fertile-364089>
- "Impactée par le stress hydrique de cette année. Baisse sensible de la production céréalière à Tiaret". (Septembre 13, 2021).
<https://www.liberte-algerie.com/ouest/baisse-sensible-de-la-production-cerealiere-a-tiaret-364858>.

Ministère du Commerce

- Statistiques des exportations hors hydrocarbures. 13 septembre 2021.
<https://www.commerce.gov.dz/statistiques/les-statistiques-de-l-exportation-hors-hydrocarbures-1>.
- Avis n°03/2017 portant ouverture de contingents quantitatifs d'importation de produits et marchandises sous licence d'importation pour l'année 2017. 30 mai 2017.
<https://www.commerce.gov.dz/avis/avis-n-deg-03-2017-portant-ouverture-des-contingents-quantitatifs-pour-l-importation-des-produits-et-des-marchandises-au-titre-des-licences-d-importation-pour-l-annee-2017>.
- Communiqué on the mechanisms for the management of import operations of goods. March 1, 2018.
<https://www.commerce.gov.dz/avis/com-muniqué-relatif-aux-mecanismes-d-encadrement-des-operations-d-importation-de-marchandises-1>.

Bureau national des statistiques de Chine. « Indices des prix de production en Chine ». 2021.

<https://data.stats.gov.cn/english/index.htm>.

Organisation des pays exportateurs de pétrole. « Rapport mensuel sur le marché du pétrole. 13 octobre 2021. <https://momr.opec.org/pdf-download/>.

Données de l'OCDE. « Indices des prix de production en Europe ». 2021. <https://data.oecd.org/price/producer-price-indices-ppi.htm>.

Oxford website for vaccination. "Statistics and Research Coronavirus (COVID-19) Vaccinations". Octobre 18, 2021. <https://ourworldindata.org/covid-vaccinations>.

S&P Global. "OPEC+ crude oil production rises in September but remains below target: Platts survey". October 11, 2021. <https://www.spglobal.com/platts/en/market-insights/latest-news/oil/101121-opec-crude-oil-production-rises-in-september-but-remains-below-target-platts-survey>.

Banque mondiale

- Bureau de l'économiste en chef pour la région MENA. "MENA Crisis Tracker". 11 octobre 2021. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/280131589922657376/pdf/MENA-Crisis-Tracker-October-11-2021.pdf>.
- Economic Monitor. "Accelerating Reforms to Protect the Algerian Economy". Spring 2021. <https://www.worldbank.org/en/country/algeria/publication/algeria-economic-monitor-spring-2021-accelerating-reforms-to-protect-the-algerian-economy>
- Economic Monitor. "Navigating the COVID-19 Pandemic, Engaging Structural Reforms". Fall 2020. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/336441610722601742/pdf/Algeria-Economic-Monitor.pdf>.

Chapitre 3

Alkire, Sabina & Foster, James, 2011. "Counting and multidimensional poverty measurement,"

Journal of Public Economics, Elsevier, vol. 95(7), pages 476–487. <https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2010.11.006>.

Alkire, S., Kanagaratnam, U., and Suppa, N. (2020). 'The global Multidimensional Poverty Index (MPI) 2020', OPHI MPI Methodological Note 49, Oxford Poverty and Human Development Initiative, University of Oxford.

Alkire, Sabina & Santos, Maria Emma, 2014. "Measuring Acute Poverty in the Developing World: Robustness and Scope of the Multidimensional Poverty Index," *World Development*, Elsevier, vol. 59(C), pages 251–274. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2014.01.026>.

Banque mondiale. 2020. The Human Capital Index 2020 Update: Human Capital in the Time of COVID-19. Banque mondiale, Washington, DC

Rapport de l'OCDE, Résultats du PISA 2015 (Volume I), L'excellence et l'équité dans l'éducation.

Sen, A.K., 1993. Capability and Well-Being. In: Nussbaum, M., Sen, A.K. (Eds.), *Quality of Life*. Clarendon Press, Oxford, pp. 30–53.

Chapitre 4

Agence Nationale des Ressources Hydrauliques. 2009. Étude d'impact des Changements Climatiques sur les Ressources en Eau en Algérie.

Agence Nationale pour le Changement Climatique (ANCC) et Agence de coopération internationale allemande (GIZ). 2018. Étude de Vulnérabilité du littoral algérois aux changements climatiques.

Algérie. 2003. Plan d'Action National sur la Lutte Contre la Désertification.

Algérie. 2010. Seconde communication nationale de l'Algérie sur les Changements Climatiques.

Algérie. 2019. Plan National Sécheresse Algérie. Lignes Directrices en vue de son opérationnalisation.

Algérie. 2019. Rapport National Volontaire. Progression de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Algérie. 2021. Livre blanc sur l'impact des changements climatiques en Algérie.

- Ministère de l'Agriculture et du développement Rural. 2007. Séminaire sur les risques Agricoles. Potentiel Agricole Assurable et Perspective d'Evolution.
- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. 2021. Réunion annuelle de la Commission Nationale pour la Protection des Forêts.
- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Direction Générale des Forêts. 2021. Présentation PPT: Enjeux des feux de forêts en Algérie.
- Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement. 2013. Étude sur la vulnérabilité et l'adaptation de la Wilaya d'Alger au changement climatique et aux risques naturels.
- Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement. 2010. Schéma National d'Aménagement du Territoire.
- Ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables. 2019. Plan National Climat.
- Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville. 2018. Présentation PPT: Conférence sur les risques majeurs du 22/10/2018.
- Ministère des Ressources en Eau. 2015. Réalisation d'une étude portant sur l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre les inondations. Rapport Final. Synthèse générale des missions.
- Ministères des Ressources en Eau et de l'Environnement. 2015. Stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières pour l'Algérie. 2015-2030.

ANNEXE 1

Publications récentes de la Banque Mondiale sur l'Algérie

Titre	Date de publication	Type
Algérie – Macro Poverty Outlook	Octobre 2021	Mise à jour des prévisions
Rapport de Suivi de la Situation Économique de l'Algérie – Printemps 2021: <i>Accélérer les réformes pour protéger l'économie algérienne</i>	Juillet 2021	Rapport
Algérie – Macro Poverty Outlook	Avril 2021	Mise à jour des prévisions
Rapport de Suivi de la Situation Économique de l'Algérie – Automne 2020: <i>Naviguer la pandémie de la COVID-29, engager les réformes structurelles</i>	Janvier 2021	Rapport

Note: Les Rapports de Suivi de la Situation Économique de l'Algérie avant celui de l'automne 2021 ont été originellement publiés sous le titre de "Bulletin de Conjoncture – Algérie".

Résumé des sections spéciales des dernières Notes de Suivi de l'Économie Algérienne

Printemps 2021: "Effets de la COVID-19 sur les inégalités dans la zone MENA et en Algérie"

Les résultats d'enquêtes menées dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (MENA) confirment que les individus les plus pauvres déclarent dans une plus grande proportion une détérioration de leurs conditions de vie depuis le début de la crise du COVID-19. Malgré l'absence de données

récentes sur le bien-être des ménages en Algérie, les caractéristiques des individus vulnérables suggèrent que les inégalités y ont également augmenté. Ceux-ci sont plus à risque de contracter le COVID-19 ou de perdre leur emploi durant la pandémie, disposent dans de moindres proportions d'une protection sociale adéquate, et risquent d'être affectés disproportionnellement par les ajustements macroéconomiques et fiscaux en cours. Une reprise durable et inclusive nécessitera donc d'offrir aux plus vulnérables l'opportunité de récupérer ce qu'ils ont perdu.

Printemps 2021: “Vers une réforme équitable du système de santé de l’Algérie”

Les conséquences de la pandémie COVID-19 ont montré la nécessité d'une réforme équitable du système de santé algérien. Bien qu'officiellement le nombre de cas et de décès reste bas, la pandémie a mis en exergue les limites du système de santé. Un double fardeau de maladies transmissibles et non-transmissibles, ainsi que des moyens limités, suggèrent en effet un besoin de le renforcer. Bien que celui-ci bénéficie d'un soutien financier public important et nécessite relativement peu de dépenses

individuelles, et bien que l'espérance de vie et la maîtrise des maladies non-transmissibles soient comparables aux pays pairs, les résultats en matière de santé restent en-deçà de ceux des pays à revenu moyen-élevé, particulièrement en matière d'équité des conditions de santé de la mère et de l'enfant. Un manque de moyens physiques et humains, et une répartition inéquitable de la couverture santé, représentent des défis majeurs. Enfin, la baisse du financement public et de la capacité du système de santé présente des risques pour la résilience du système de santé.

ANNEXE 2 : L'IPM EXPLIQUÉ

L'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) utilise trois dimensions, à pondération égale, pour mesurer la pauvreté non monétaire : les résultats en santé, en éducation et du niveau de vie. Chaque dimension utilise différents indicateurs, et tous les indicateurs sont pondérés également dans leurs dimensions respectives :

- Nutrition et mortalité infantile pour la santé ;
- Années de scolarisation et de fréquentation scolaire pour l'éducation ;
- Combustible de cuisine, assainissement, eau potable, électricité, logement et plusieurs biens d'équipement pour le niveau de vie.

Chaque ménage se voit attribuer un score en fonction de son niveau de privation dans chacun des 10 indicateurs. Lorsqu'un ménage est privé dans chacune des dimensions, il se voit attribuer le score maximal de 100. Lorsqu'il ne souffre d'aucune

privation, le ménage se voit attribué un score de zéro. Si le score de privation est de 33,3 ou plus, ce ménage et tous ses membres sont considérés comme multidimensionnellement pauvres. Les ménages avec un score de privation entre 20 et 33,3 sont considérés comme vulnérables. Enfin, les ménages ayant un score de privation de 50 ou plus sont considérés comme souffrant de pauvreté aigue.

L'IPM national ou régional est défini comme suit :

$$IPM = H * A$$

Où :

- *H* est le taux de pauvreté, c'est-à-dire le nombre d'individus dont le score de privation est supérieur à 33,3, en relation à la population totale, et
- *A* est l'intensité de la pauvreté, c'est-à-dire la proportion moyenne des dimensions dans lesquelles les pauvres sont défavorisés.



WORLD BANK GROUP

1818 H Street, NW
Washington, DC 20433